

SIGLES

AFD : Agence française de développement

CIRRMA: Conférence inter-régionale des Réseaux régionaux

multi-acteurs

IMF: Institut de microfinance

OP: Organisation de producteurs

IGP : Indication géographique protégée

PER : Partenariat économique responsable

NTIC: Nouvelles technologies de l'information et de communication

TABLES DES MATIÈRES

Présentation intervenant.e.s

12 Introduction

15 Ouverture

18 Ateliers

5 7 Tables rondes

80 Conclusion

8 1 Remerciements

L'événement en images

PRÉSENTATION INTERVENANT.E.S



Sophie Fonquernie Présidente d'Agriculteurs Français et Développement International (Afdi)

Depuis 1989, elle est exploitante agricole et co-gérante de la Ferme du Mont, à Solemont. Élue au Conseil depuis 2010, elle est également élue au Conseil régional de Franche Comté. Depuis 2015, elle est aussi élue au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi qu'au Conseil général de l'environnement et du développement durable.



Sandrine Duruy Economiste du développement agricole, agro-alimentaire au Cirad

Après une thèse sur l'écologie et l'ethnobotanique des Ficus, elle devient chargée de recherche à l'IITA. Elle intègre ensuite le Cirad, d'abord en tant que directrice de recherche, jusqu'en 2018. Après cela, elle est nommée adjointe à la Direction du Département Environnements et Sociétés.



François Doligez
Chargé de programme à l'Institut de recherches
et d'application des méthodes (IRAM)

Chargé de programme au sein de l'IRAM, il est ingénieur agronome. Son champ d'activité regroupe à la fois les questions liées à la microfinance en milieu rural, l'analyse de systèmes agraires les organisations paysannes. En parallèle à son activité à l'IRAM, il a soutenu, en 2002, une thèse « Innovations financières, financement du développement et dynamiques rurales : études comparées au Bénin, en Guinée et au Nicaragua ».



Marc Gansore
Représentant de la Confédération Paysanne,
Burkina Faso

La Confédération Paysanne du Faso est membre du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) organisation qui regroupe des organisations paysannes de la sous-région Ouest-Africaine dont le siège est à Ouagadougou.



Damien Conaré Secrétaire Général Chaire UNESCO Alimentations du monde

Ingénieur agronome de formation, Damien Conaré est secrétaire général de La chaire UNESCO Alimentations du monde depuis sa création en 2011 à Montpellier SupAgro. Il y développe des activités de recherche, formation et dialogues sciences-société.



Alain Herbinet Président de l'Afdi Grand Est

Après sa formation au lycée agricole de Sainte Maure, il entame sa carrière d'exploitant agricole. En parallèle, il est à la fois le président d'Afdi Grand Est, mais aussi de La Scara, une coopérative agricole céréalière à Arcis sur Aube.



Chaynesse Khirouni
Présidente du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle

Elle est titulaire d'un DESS d'administration des entreprises et d'un DEA de sciences de gestion. En 1998, elle crée la délégation régionale Lorraine de l'ADIE, association de microcrédit. Après avoir été députée de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle entre 2012 et 2017, elle est élue présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle en juillet 2021.



Dominique PotierDéputé de la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle

Après des études agricoles et de géographie, il devient agriculteur. Entre 2001 et 2013, il est successivement maire de Lay-Saint-Remy, puis président de la communauté de communes du Toulois. Depuis 2012, il est député de la 5eme circonscription de Meurthe-et-Moselle. Il anime également l'Observatoire de l'agriculture et du monde au sein de la Fondation Jean Jaurès.



Dominique LesaffreDirecteur général de SIDI (Solidarité international pour le développement et l'investissement)

Après des études commerciales (ESSCA), il s'implique dans le secteur de la microfinance notamment en tant que chef du département Afrique du CCFD puis en tant que directeur général du RAFAD/FIG. Depuis 2001, il a rejoint SIDI comme chargé d'investissement senior coordonnant le portefeuille Afrique, Amérique Latine et Palestine.



Joseph Nkounkou
Président du Groupement Agropastoral
de Mindouli (GAPM), Congo

Le Groupement agropastoral de Mindouli (Gapm), dans le département du Pool, est soutenu dans le cadre du projet de coopération décentralisée entre la ville de Ribeauvillé et le département du Pool (Oscagri-Pool).



Mashoudou Aboudou Responsable antenne Bénin de GESCOD

La Région Grand Est contribue au développement et à l'ouverture de son territoire par une ambitieuse politique de coopération internationale, et s'est notamment positionnée comme acteur majeur de la coopération française au développement. Gescod est chargé de la mise en œuvre des projets dans les départements du Borgou et de l'Alibori au Bénin.



Mohammed ZaouiResponsable antenne Maroc de GESCOD

La Région Grand Est contribue au développement et à l'ouverture de son territoire par une ambitieuse politique de coopération internationale, et s'est notamment positionnée comme acteur majeur de la coopération française au développement. Gescod est chargé de la mise en œuvre des projets dans la Région de l'Oriental au Maroc.



Aurélien Despinasse Chargé de mission programme Agri+ pour SOS FAIM

Après un Master en Innovations et Politiques pour une alimentation durable, il commence sa carrière en tant que chargé de mission Agriculture & Alimentation au PETR du Pays d'Arles. En 2021, il intègre SOS Faim Luxembourg comme responsable des partenariats au Bénin.



Yvan Lecoq
Responsable suivi-évaluation GRDR

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement est une association internationale de droit français composée de professionnels (agronomes, économistes, sociologues, géographes, urbanistes, travailleurs sociaux...) qui mettent leur savoir-faire au service des populations des territoires sur lesquels il agit.



Pape Seck
Coordination du programme Transition Agro Ecologique
pour la Souveraineté Alimentaire (TAPSA), GRDR

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement est une association internationale de droit français composée de professionnels (agronomes, économistes, sociologues, géographes, urbanistes, travailleurs sociaux...) qui mettent leur savoir-faire au service des populations des territoires sur lesquels il agit.



Yvan Oustalet Chargé de mission Afdi Nouvelle Aquitaine

Il commence sa carrière dans le projet GESEP du ministère des Affaires étrangères en tant que chargé SIG. Il intègre ensuite Handicap International en tant que gestionnaire d'équipes et du volet Ressources naturelles. Il devient ensuite chef de projet à l'Afdi avant d'être coordonnateur régional et chargé de mission Bénin et Togo de la même structure.



Mouftao Salami Odjo Président du Réseau national des jeunes producteurs du Togo

Le Réseau national des jeunes producteurs du Togo a pour objectif de dynamiser et promouvoir l'agriculture durable et l'emploi des jeunes dans les milieux ruraux.



Oudei Djariatou
Présidente du Réseau des jeunes producteurs
agricoles de la Région Centrale au Togo

Exploitante agricole à Tchamba dans la Région Centrale du Togo, elle était administratrice en charge de la promotion féminine au sein du REJEPPAT RC (Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricole du Togo Région Centrale). Elle en est présidente depuis janvier 2021.



Caroline Overgoor Ba
Chargée de mission AFDI Pays de Loire

Après un Master en Etudes Internationales et Gestion de projets de développement en Afrique, elle occupe différents postes à l'ONG Ecodev. En 2015, elle intègre ensuite Oxfam Intermon en tant que chargée de financements. En 2017, elle devient animatrice Afdi Pays de la Loire.



Jean Christian Awono
Chef de la division formation à l'ISSAEER, Cameroun

L'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Environnement et de l'Entrepreneuriat Rural (ISSAEER) se propose d'offrir aux jeunes camerounais et africains, une formation adaptée pour l'émergence des exploitations viables capables d'améliorer significativement et durablement la production agropastorale et de promouvoir l'emploi.



Daniel Gillet
Directeur de la Fédération des Maisons Familiales
rurales du Grand Est

Après un Master en Management des organisations à l'Université de Lille, il devient directeur de la Maison familiale rurale de Stenay. Après 18 ans en poste, il devient Directeur de la Fédération des MFR Grand Est. Il intègre ensuite la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg en tant que Président jusqu'en 2020.



Rosvelt Boliong Bilogo Formateur à l'ISSAEER, Cameroun

L'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Environnement et de l'Entrepreneuriat Rural (ISSAEER) se propose d'offrir aux jeunes camerounais et africains, une formation adaptée pour l'émergence des exploitations viables capables d'améliorer significativement et durablement la production agropastorale et de promouvoir l'emploi.



Pierre Girard Chargé de recherche au Cirad

Doctorant en Economie de développement et développement international. Il devient chargé de mission dans le cadre du programme PADER au Sénégal. Il reste chargé de mission à l'Union des Sociétés Coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la boucle du Mouhoun au Burkina Faso avant de prendre le poste de chef de projet à la fondation FARM. Il intègre ensuite le CIRAD en 2019 en tant que chargé de recherche.



Afantchawo Koudasse
Président du Collège des Jeunes de la Coordination
Togolaise des Organisations Paysannes
et de Producteurs Agricoles

Le Collège des jeunes de la plateforme nationale des OP du Togo rassemble les jeunes de toutes les faîtières membres de la CTOP. Il prend en compte les préoccupations spécifiques de la jeunesse sur les questions liées au secteur agricole. La principale vision de ce collège consiste à œuvrer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des jeunes producteurs et professionnels agricoles au Togo.



Anne Panel
Directrice de l'agri-agence Fert

Ingénieur agronome de formation, elle débute sa carrière en tant que chargée de mission auprès de l'organisation professionnelle agricole URPRA, Union régionale porcine Rhône Alpes. Par la suite, elle intègre Cedrat Développement (1996). En 2000, elle rejoint Fert en tant que chargée de projet à Madagascar avant de devenir adjointe à la direction. Depuis 2007, elle occupe le poste de directrice.



François-Etienne Mercier Président des Jeunes Agriculteurs de Meurthe-et-Moselle

Ayant obtenu une licence professionnelle en ingénierie de l'entreprise agricole, il est recruté dans une entreprise privée en tant que technicien agricole. Par la suite, il décide de rejoindre son père agriculteur à Méhoncourt. En 2012, il adhère à Jeunes Agriculteurs. En 2014, il est élu au Conseil d'administration des Jeunes Agriculteurs de Meurthe-et-Moselle, il est vice-président de JA national.



Gérard Ruelle Vice-président de GESCOD

Gérard Ruelle a été président de Gescod de 2017 à septembre 2021. Il est actuellement vice-président.



Boniface Mikissi Mbelani Président du Groupement Agropastoral de Mindouli (GAPM), Congo

Le GAPM, dans le département du Pool, est soutenu dans le cadre du projet de coopération décentralisée entre la ville de Ribeauvillé et le département du Pool (Oscagri-Pool).

INTRODUCTION



Photo © Afdi Lorraine

Le séminaire coorganisé par Gescod et l'Afdi Grand Est, les 29 et 30 novembre 2021 avait pour objectif de dresser un état des lieux des agricultures familiales dans les pays du Sud. Ces journées ont été organisées dans le cadre du programme RECITAL ODD, porté par la CIRRMA, avec le soutien financier de l'AFD et de la Région Grand Est.

Cet évènement a été un moment fort de formation et de réflexion pour les acteurs de solidarité internationale du Grand Est travaillant sur les thématiques agricoles. Au cours des deux journées, les échanges et les travaux réalisés ont mis en évidence la nécessité de développer des partenariats multi acteurs sur le territoire du Grand Est pour répondre à ces enjeux de développement.

Pourquoi un séminaire sur l'agriculture familiale ?

La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture 2019-2028 familiale (La Décennie/DAF) vise à apporter un nouvel éclairage sur ce que signifie être un agriculteur familial dans un monde en mutation rapide. Elle est plus que jamais l'occasion de souligner le rôle important que jouent les agriculteurs familiaux dans l'éradication de la faim et la construction de notre avenir alimentaire.

L'agriculture familiale offre une occasion unique d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer les moyens d'existence, de mieux gérer les ressources naturelles, de protéger l'environnement et de parvenir au développement durable, en particulier dans les zones rurales.

Grâce à leur sagesse et à leur respect de la terre, les agriculteurs familiaux sont les agents du changement dont nous avons besoin pour atteindre l'objectif #FaimZéro, une planète plus équilibrée et résiliente, et les Objectifs du développement durable.

Dans les pays du Sud et notamment en Afrique, les défis à relever dans le domaine agricole sont nombreux.

La modernisation de l'agriculture, l'adaptation au changement climatique, l'emploi des jeunes sont autant d'enjeux à relever pour assurer la sécurité alimentaire des pays concernés.

Les agricultures familiales emploient aujourd'hui près de 40% des actifs dans le monde et fournissent près de 70% de l'alimentation.

Elles peuvent répondre aux trois défis majeurs. L'enjeu est de savoir quelles formes d'agricultures sont les plus à mêmes de nourrir une planète plus peuplée en consommant moins de ressources rares.

Le riche patrimoine de la biodiversité est aujourd'hui menacé, elle est pourtant le gage de l'adaptabilité et de la résilience des populations aux changements climatiques. Plusieurs problématiques se posent alors :

- Comment l'agriculture familiale peut-elle répondre au grand défi écologique ?
- Comment préserver la biodiversité pour accroitre la production alimentaire ?
- Comment accompagner les organisations de producteurs à valoriser les pratiques agroécologiques?
- Quel doit être le rôle de la recherche face à ce nouveau défi, comment peut-elle innover et accompagner les producteurs?





Les jeunes sont l'avenir de la sécurité alimentaire.

Avec un secteur agricole caractérisé par une main d'œuvre vieillissante, la participation des jeunes dans l'agriculture est un défi qui doit être relevé de manière pressante.

Pour autant, peu de jeunes croient qu'ils ont une place dans l'agriculture en raison des difficultés auxquelles ils se heurtent comme le manque d'accès à la terre, au crédit et aux marchés.

Par ailleurs, ils connaissent des taux de chômage élevés et quittent souvent les zones rurales à la recherche d'une vie meilleure.

- Comment renforcer la capacité de l'agriculture familiale à nourrir le monde tout en défendant l'emploi et l'environnement ?
- Comment favoriser l'accès à des formations de qualité et qualifiantes qui répondent aux besoins des territoires ?
- Comment favoriser l'installation des jeunes et développer l'entreprenariat ?
- Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), perspectives nouvelles pour les producteurs, peuvent-elles être accessibles pour tous ?

Ces questions et bien d'autres ont été abordées durant les deux journées du séminaire.

OUVERTURE

La journée du 30 novembre s'est déroulée en présentiel au Conseil départemental de Meurthe et Moselle. Les échanges ont également pu être suivis en visioconférence.



Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, ouvre la seconde journée au séminaire.

Elle commence par souligner que les acteurs de la solidarité internationale doivent réfléchir aux thématiques de l'agriculture et de l'alimentation.

De son côté, le département soutient localement un modèle agricole, même s'il subit la perte de la compétence suite à la loi NOTRe.

En tout cas, il faut prendre conscience des nombreux enjeux et défis autour de l'agriculture : modèle économique, nécessité de nourrir toutes les populations, revenus dignes pour les paysans, accaparement des terres...



Dominique Potier, député dans la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle, prend ensuite la parole.

Il rappelle tout d'abord que, face aux désordres nationaux et internationaux actuels, le département est engagé dans les combats du monde.

Sur les dernières années, on remarque une augmentation du nombre de personnes en situation de malnutrition, avec une bascule en 2014 marquant la fin des progrès à ce niveau.

Les causes sont diverses : conflits, changement climatique, pandémie, inégalités... cependant, malgré la croissance démographique, nourrir l'ensemble de la population n'est pas impossible, il faut simplement repenser le système et les modes de consommation.

Il faut en parallèle valoriser les productions locales éthiques en protégeant les sols, et les producteurs.

Des perspectives législatives sont en cours à l'échelle nationale et européenne pour permettre cela.



Gérard Ruelle, vice-président de Gescod, rappelle quelques éléments importants qui expliquent l'importance de cette journée.

Alors que près d'une personne sur dix souffre déjà de la faim, qu'un tiers de la population mondiale est en insécurité alimentaire, l'actuelle flambée des prix sur plusieurs denrées de base fait redouter l'immersion des populations les plus vulnérables dans une nouvelle crise alimentaire durable.

Dans les pays du Sud et principalement en Afrique subsaharienne où GESCOD est fortement présent, les effets de ces périls sanitaires et climatiques se télescopent avec une croissance démographique forte et avec la jeunesse de la population, qui induisent des évolutions de la demande alimentaire et de l'organisation des marchés.

L'agriculture africaine sera-t-elle en mesure de répondre aux besoins alimentaires des populations ?

Cela ne sera possible seulement si de nouveaux dialogues et partenariats avec l'Afrique se développent pour relever les défis de demain.

Il faudra en outre continuer d'encourager cette jeunesse africaine qui se mobilise sur le front du climat pour défendre les petits paysans, pour lutter contre la déforestation et pour promouvoir l'agroécologie.



Alain Herbinet, président d'Afdi Grand Est, annonce ensuite qu'un groupe de travail national a récemment été constitué au sein du réseau Afdi.

Il a rencontré, débattu, échangé avec une quinzaine de personnalités africaines, européennes et françaises afin de produire des « Propositions pour le nouveau partenariat Afrique-Europe » autour des enjeux liés à l'agriculture, l'agroalimentaire et la ruralité.

Des propositions qui viennent compléter celles figurant dans le rapport

d'orientations « Afdi 2025 » dans lequel le réseau Afdi propose, entre autre, de jouer le rôle de passerelle économique et politique entre les organisations paysannes du Nord et du Sud dans une relation équilibrée et une approche d'égal à égal.

Cette approche, portée par des valeurs communes d'égalité, de justice et de dignité humaine semble aujourd'hui partagée par le plus grand nombre.

En revanche, la promotion des organisations paysannes et le renforcement de leur professionnalisme pour être les voix des agricultrices et agriculteurs africains auprès des pouvoirs politiques et économiques nationaux et internationaux est trop peu prise en compte à ce jour.

L'implication d'Afdi est alors indispensable pour porter avec les organisations paysannes africaines ces messages autour de l'emploi des jeunes, des filières agricoles et alimentaires, des partenariats économiques responsables, de l'entrepreneuriat féminin.

Ce séminaire doit donc mettre en analyse et en débat ces nouvelles contributions et dynamiques permettant de tempérer les inégalités, favoriser les mobilités et inclure nos deux continents dans des relations choisies et non subies.



Christian Debeve, élu au Conseil régional du Grand Est, clôture enfin ce tour d'introduction.

Il rappelle que la Région Grand Est est engagée dans des actions de coopération internationale, d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, et dans l'accompagnement des porteurs de projets de la Région.

Le développement agricole et la sécurité alimentaire sont des axes fondamentaux de la politique régionale car ils forment le secteur

économique des partenariats internationaux de la Région.

Au niveau régional, il faut créer des liens entre les différents acteurs de l'agriculture et les territoires pour avoir une approche globale et ainsi mettre en place des coopérations plus efficaces et pérennes.

Au Nord comme au Sud, les questions agricoles et de sécurité alimentaires sont partagées : des échanges Nord-Sud et Sud-Nord sur ces questions sont donc primordiaux.

ATELIERS



Photo © Afdi Alsace



Photo © Afdi Alsace



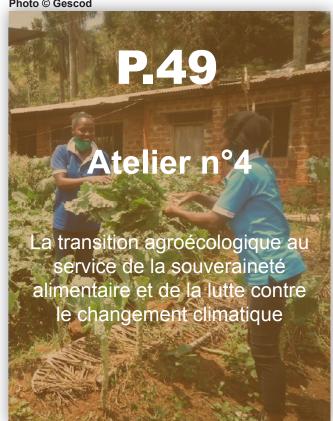


Photo © Gescod

ATELIER N°1: ACCÉDER AUX FINANCEMENTS ET CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LES PRODUCTEURS

Les agriculteurs familiaux et leurs Organisations de Producteurs sont des acteurs indispensables pour un développement agricole durable et la souveraineté alimentaire.

L'accès au financement « classique » (bancaire, institut de microfinance...) s'améliore pour les projets des agriculteurs familiaux, mais reste peu accessible (taux élevés, garanties importantes, volumes faibles) en cause notamment, le manque de confiance des organismes de crédit.

Les dispositifs existant, pour améliorer l'accès au financement des agricultures familiales, sont divers dans leur forme et leur ampleur. Comment favoriser une plus grande inclusion des exploitations familiales dans le système bancaire et financier ?

Comment accompagner la montée en compétences des producteurs et des Organisations Paysannes ?

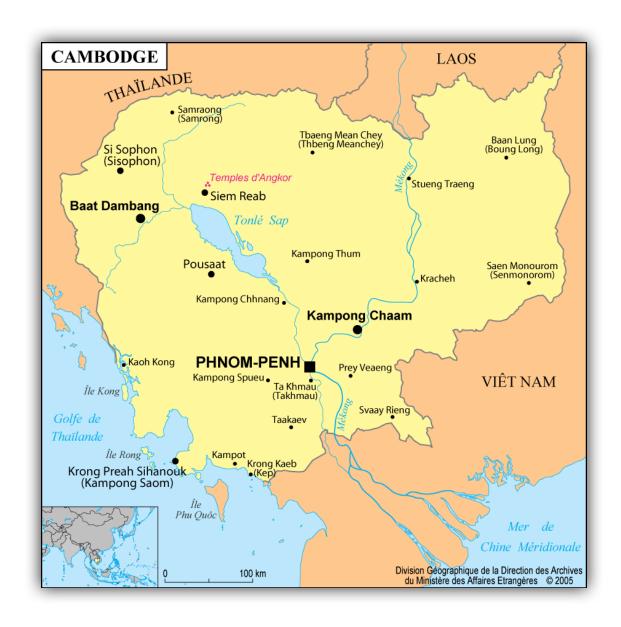
Un cadre de concertation (OP, institutions financières, Etat et bailleurs de fond) est-il une finalité pour l'autonomie de ces Organisations Paysannes ?

Les freins identifiés :

- L'amélioration des conditions d'accès au financement pour les agricultures familiales est un travail de longue haleine, plusieurs mois à plusieurs années pour l'accompagnement des OP, plusieurs années pour le travail de plaidoyer, nécessitant une pérennisation des soutiens.
- La gestion du remboursement effectif des crédits est une question complexe.
- Le financement à moyen et long terme des projets des agriculteurs familiaux et de leurs OP (5-10 ans...) est quasi-inexistant.
- L'activité agricole est risquée par nature et la prise en charge du risque doit être partagée (organismes de crédit, ONG, OP, agriculteurs).

La Fédération des Associations Paysannes promouvant l'Entreprise Agricole Familiale (FAEC) au Cambodge : accompagnement de coopératives vers l'octroi de crédits bancaires ou IMF

La FAEC a été fondée le 4 septembre 2009 par les représentants des présidents associations actuellement coopératives de 8 provinces. Elle et est composée de 57 membres (coopératives, associations) de 11 provinces. Elle s'est donnée pour mission le soutien et la promotion du développement de l'économie particulièrement pour protéger les droits et intérêts des paysans. Les missions de la FAEC sont justement de renforcer les Organisations Paysannes membres de la Fédération, notamment en leur apportant une expertise technique agricole au sens large : production, accès au marché, financement, etc. LA FAEC est en partenariat avec l'Afdi Alsace, l'Afdi Normandie et l'Afdi Hauts-de France.



Présentation de An ChanKomar, directeur FAEC et de Khat Phourk, président de la coopérative Balang Sethapi.



Photo © Afdi Alsace

Cet accompagnement est nécessaire car, au Cambodge et de manière généralisée pour les producteurs, les coopératives doivent faire face à de nombreux enjeux. C'est par exemple le cas de la Coopérative Balang Sethapi, dans la province de Kampong Thom. En effet, cette coopérative doit faire face au manque de capital, au manque de ressources humaines, elle a des besoins en termes de techniques d'irrigations, et d'un accompagnement sur la mise en marché, particulièrement dans la mesure où les agriculteurs et leurs coopératives n'ont pas assez de financement pour développer leur production.

Pour répondre à ces besoins, la FAEC appuie la Coopérative dans sa vente de produits agricoles (riz paddy, poulet), et dans son accès aux crédits. De manière plus générale, la FAEC note un besoin élevé des agriculteurs et de leurs coopératives en matière de financement pour développer la production ou la transformation agricole. De plus, le secteur privé et le gouvernement prêtent aux agriculteurs, mais à des taux qui sont trop élevés pour eux (18-24% par an), il y a donc un risque pour les agriculteurs. Il y a en outre un manque de politiques nationales pour aider les agriculteurs, car ces politiques sont plutôt tournées vers le secteur privé (les grandes entreprises de transformation agroalimentaire, par exemple), et les mécanismes de prêts mis en place par l'Etat via la Banque de développement rural pratiquent eux-aussi des taux élevés (10-12%).

La FAEC aide donc les coopératives pour renforcer leurs compétences, elle les accompagne dans leurs plans d'affaire et pour l'obtention de crédits bancaires. Mais le processus est encore récent et on note des préoccupations sur les remboursements effectifs à la banque, ainsi que sur le manque de reconnaissance des coopératives de la part des autorités. La FAEC adapte son appui à l'accès au financement auprès des organisations paysannes : elle identifie tout d'abord leurs besoins particuliers pour rechercher par la suite des banques ou institutions de microfinance. Vient ensuite une période de mise en place d'un plan d'affaire et d'un plan stratégique pour l'OP accompagnée. La FAEC intervient de plus dans la rencontre entre l'OP accompagnée et l'institution qui va financer pour mieux l'aider à rédiger les accords de prêt. La FAEC apporte aussi un appui sur le long terme en aidant au suivi des prêts des OP conformément au plan d'affaire prévu.

Grâce à cet appui de la FAEC, en 2021, 13 coopératives membres ont pu contracter un prêt bancaire avec des situations adaptées : pas besoin de garantie, des taux d'intérêts bas (entre 1 et 1,2%/mois) sur une durée de 1 à 3 ans.

Pour répondre aux problématiques énoncées, il est par ailleurs nécessaire de communiquer et plaidoyer auprès du gouvernement et du secteur privé. Des politiques gouvernementales doivent agir pour soutenir les coopératives, via notamment un accès à des taux d'intérêts plus bas (idéalement, inférieurs à 8%) et une plus grande reconnaissance des acteurs locaux. Du côté des agriculteurs, la FAEC ressent un besoin en termes d'accompagnement et de formation autour de la thématique de l'accès au financement.

Plus d'information : <u>www.afdi.alsace</u> Contact : <u>chankomar.an@faec-nfo.org</u>

Mise en place d'un système de crédits-intrants dans des coopératives au Bénin

Cette démarche s'est inscrite dans le cadre de la coopération entre la Région Grand Est et les départements du Borgou et de l'Alibori au Bénin depuis 1992. Le développement agricole est un axe prioritaire de cette coopération. Depuis plusieurs années, les programmes d'action successifs ont permis la structuration et le renforcement des capacités des coopératives agricoles. Le warrantage, « crédit stockage », est un moyen pour conserver les produits pour le producteur, afin de l'aider à les vendre relativement plus chers, et pour limiter les risques d'impayés pour l'Institut de Micro-Finance. Il permet également la disponibilité de ce produit pendant les périodes de soudure pour les populations locales. La Région Grand Est a expérimenté pendant trois ans une forme de warrantage au profit des coopératives de Marégourou, Banhoukpo et Wari.







Présentation de Mashoudou Aboudou, délégué Gescod au Bénin.



Au contexte ďun Bénin, dans le accroissement démographique et d'une population active qui pour 70% travaille dans l'agriculture, l'Etat n'investit pas assez dans le secteur agricole et ce sont les partenaires techniques et financiers et ONG qui appuient le secteur agricole. En 2020, des dispositifs comme le Fond National de Développement Agricole (FNDA) ont été mis en place afin de soutenir les agriculteurs : ce fond permet notamment de renforcer les capacités financières des banques ou SFD partenaires du Fond, mais aussi de garantir à hauteur de 50% les besoins de financement exprimés par les exploitants agricoles auprès de ces banques ou SFD.

Mais, malgré ce type de dispositif, l'accès aux crédits reste encore très hypothétique, car les conditions d'accès sont très difficiles.

En outre, les producteurs font face à de nombreuses difficultés : indisponibilité des semences et engrais pour certaines cultures comme le maïs, existence insuffisante de magasins de stockage des produits agricoles, manque de main d'œuvre, taux des crédits trop élevés et mauvaise gestion de ces derniers. A cause des nombreux impayés, les IMF sont souvent réticents à accorder des crédits. Cela a pour conséquence des délais d'étude et de déblocage longs, avec des accords tardifs à des taux trop élevés (souvent autour de 18%).

Afin de contrer ces difficultés, différentes actions ont été mises en place. Ainsi, un système de crédits- warrantage des intrants a été mis en place dans plusieurs localités, les prêts et les remboursements se font en nature (intrants, produits agricoles). Cela nécessite une organisation particulière, avec notamment la construction de magasins de stockage des produits agricoles pour mieux gérer les produits et leur vente. Au Bénin, cinq magasins ont ainsi été construits, à Marégourou, Banhoukpo, Wari, Sontou et Kpessou Samari. Cela permet, sur le long terme, de soutenir le regroupement en coopérative, de mettre en place des crédits de campagne, et de renforcer les capacités de gestion des agriculteurs. A ce titre, une équipe de recouvrement des crédits intrants a été mis en place dans chaque localité, ainsi qu'un comité de gestion des produits remboursés. Grâce à cette organisation, le renouvellement du stock d'intrants est à la hausse et la campagne suivante est donc possible. Une vente d'une partie du stock est également mise en place à un prix forfaitaire pour les personnes les plus en difficultés.

Des leviers d'actions, sur le court, moyen et long terme sont aussi possibles : tout d'abord, les structures doivent appuyer la construction de magasins de stockage, consolider les mécanismes de suivi des crédits, et soutenir le regroupement sous forme de coopératives des agriculteurs.

Sur le moyen terme, il paraît nécessaire d'établir des partenariats avec des institutions de IMF afin de renforcer la gestion des crédits.

Enfin, sur le long terme, la création d'une banque agricole gérée par les producteurs serait bénéfique aux agriculteurs et à leur accès aux crédits.

Plus d'information : <u>www.gescod.org/projet/developpement-des-pratiques-agroecolo-</u>giques-pour-une-alimentation-durable/

Contact: benin@gescod.org

La SIDI, acteur du financement des projets, exemple d'une entreprise communautaire au Pérou créée par des producteurs organisés

La SIDI est un investisseur solidaire, créé en 1983 par le CCFD Terre Solidaire, pour appuyer la création ou le renforcement d'activités économiques dans les pays du Sud et de l'Est, et ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. Cet organisme appuie la pérennisation des services des Institutions financières de proximité, et des Organisations Paysannes. Elle a aussi une double mission de financement (participation au capital, prêts, garanties, etc.) et d'accompagnement (gouvernance, gestion, stratégie, performance sociale et environnementale, etc.). La SIDI est un acteur modelé par ses ressources solidaires, qui a monté de nombreux partenariats dans ce domaine. En 2020, la SIDI comptait ainsi 139 partenaires dans 36 pays, dont la majorité se trouve sur le continent africain. Elle a monté des partenariats autour de deux axes : l'accès aux services financiers durables (64 partenaires), et les filières agricoles/énergies renouvelables 37 partenaires, particulièrement en Afrique.



Présentation de Dominique Lesaffre, Directeur Général, SIDI Divers pays.



Fin 2020, la SIDI avait déjà investi 44,3 millions d'euros pour soutenir ces deux axes. Ces investissements sont faits dans des coopératives de producteurs, ces entités sont souvent très exposées aux aléas du marché. Investir leur permet donc de jouir d'une certaine stabilité.

L'enjeu est aussi d'accompagner la définition stratégique sur le long terme des coopératives, en termes d'objectifs commerciaux, de gestion des ressources, etc... pour permettre aux coopératives de s'auto-gérer.

La SIDI a ainsi accompagné différentes structures, parmi lesquelles Café Peru, une entreprise communautaire au Pérou créée par des

producteurs organisés. Café Peru avait lancé un appel d'investissement solidaire afin de renforcer ses fonds propres, appel auquel la SIDI a répondu en investissant 16% du capital et un siège au conseil d'administration afin de renforcer les services aux membres.

Café Peru joue un rôle d'interface entre les petits producteurs et le marché national et international. Elle favorise l'accès à des segments de marché plus rémunérateurs pour l'offre à l'exportation de cafés de qualité certifiés. De plus, elle accompagne les producteurs à tous les niveaux :

- sur l'aspect technique et agricole, avec un accompagnement dans le processus administratif d'obtention et de renouvellement de la certification bio et de commerce équitable :
- sur le financement, avec un transfert de fonds aux organisations de producteurs pour la collecte et la commercialisation du café de leurs adhérents ;
- sur la logistique, avec le stockage, la transformation et le contrôle de qualité du café récolté par les coopératives conformément aux demandes des importateurs ;
- sur la commercialisation, avec la gestion des processus administratifs, logistiques et financiers garantissant l'efficacité des opérations de commerce extérieur.

Ce consortium coopératif permet aux producteurs de se rassembler sous une même marque, et de promouvoir la consommation de café sur le marché national comme international (principalement européen et américain).

Café Peru, en chiffres :

- 36 917 ha de production
- 418 773 quintaux
- 20 à 25 q/ha de rendement

Pour la SIDI, investir en capital dans ce type de structure est important, car plusieurs impacts positifs sont par la suite attendus : un ensemble plus large de coopératives et de producteurs pourront bénéficier des services fournis, et les investissements permettent d'assurer une certaine stabilité et durabilité de fonctionnement.

Malgré cette aide apporter, les entreprises sociales comme Café Peru doivent faire face à des difficultés. Des éléments extérieurs, la "rouille du café" par exemple, ou les variations et aléas des prix à cause d'événements extérieurs perturbent fortement les structures. Au niveau interne, les questions de gouvernance, de gestion des liquidités, et de vision de l'entreprise peuvent aussi poser problème, il s'agit donc d'un travail en continu.

Au niveau de l'accès au financement, la SIDI note enfin que les banques sociales sont souvent plus souples que les institutions de microfinance, et peuvent paradoxalement offrir de meilleurs services, il est donc légitime de se tourner vers elles.

Plus d'information : <u>www.sidi.fr</u> Contact : <u>d.lesaffre@sidi.fr</u>

SOS faim, le dispositif Agri+ pour le financement des agricultures familiales au Mali, Niger, Burkina Faso

SOS Faim est une ONG luxembourgeoise qui soutient les agricultures familiales. Au Sahel, le secteur de l'agriculture est majoritairement familial, et il constitue un moteur de développement. Ce secteur est cependant confronté à de fortes contraintes : aléas climatiques, manque de structures, marchés incertains, politiques agricoles insuffisamment financées, une offre de crédit insuffisante, etc. On remarque aussi un manque de confiance envers les jeunes agriculteurs. Pour ces raisons, l'agriculture familiale tente de se transformer, en essayant par exemple de s'ouvrir à de nouveaux marchés (bio, équitable, etc.), en diversifiant ses produits et en se tournant vers l'agroécologie. Au niveau structurel, les agriculteurs tentent de constituer et consolider les Organisations Paysannes et de développer des contrats de filière.



Photo © SOS Faim



Présentation de Aurélien Despinasse, responsable de partenariat et François Legac, responsable outils financiers Agri+ SOS Faim.



Malgré ces efforts, l'accès à des services financiers adaptés reste un frein majeur. Cela s'explique car les besoins en la matière sont importants : besoins de crédits à court terme (pour la production, la transformation, la commercialisation) et à long terme (pour les équipements, l'aménagement du foncier), besoins en termes d'outils de gestion du risque, etc. Face à ces besoins, l'offre de crédit reste encore trop insuffisante, trop peu accessible et souvent inadaptée aux agricultures familiales. Cela est accentué par une méconnaissance et méfiance des institutions financières envers les paysans, particulièrement les jeunes. SOS faim a cependant

remarqué un engouement récent des institutions financières pour les crédits agricoles, et une croissance des préoccupations de l'Etat sur la question. Face à cette dynamique, SOS faim a pu mettre en place le dispositif Agri+ au Burkina Faso, Mali et Niger.

Ce dispositif a été créé dans l'optique d'aider les agricultures familiales à se transformer et de favoriser l'accès des OP à des services financiers adaptés. Face aux constats que l'agriculture familiale est un levier de développement, qu'elles sont capables de se transformer et que les OP sont des acteurs déterminants pour cette transformation, SOS faim a souhaité leur faciliter l'accès aux financements pour les aider dans cette transformation. SOS faim a défini quatre volets pour favoriser l'inclusion financière agricole familiale dans ces trois pays :

- Volet production et gestion des connaissances afin de mieux comprendre les enjeux
- Volet outils financiers pour mobiliser des ressources financières adaptées et gérer le risque
- Volet formation des OP afin de favoriser l'acquisition des compétences en finance agricole
- Volet dialogue intersectoriel pour créer du dialogue avec les acteurs de la finance

Le volet formation mis en place dans ce dispositif est organisé en 9 sessions pour aider les organisations de producteurs à se développer, à accéder aux crédits.

- Session 1 : Comprendre le système financier / Réfléchir au projet financier de l'OPA
- Sessions 2 à 5 : Construire l'accès de l'OPA au crédit
- Sessions 6 à 8 : Construire l'accès des membres de l'OPA au crédit
- Session 9 : Suivi –évaluation de l'action

L'objectif global est de renforcer les capacités des OP et des ménages agricoles à être des acteurs responsables, actifs et reconnus, du financement des agricultures familiales. Elles sont ainsi en capacité de comprendre la finance agricole, d'analyser leurs besoins, leurs contraintes de financement et développer une réflexion stratégique, de gérer le crédit de manière sécurisée, d'interagir avec les institutions financières et de participer au dialogue politique sur la finance agricole. Cette formation a permis de mettre en valeur certains enseignements, parmi lesquelles la difficulté des OP à transmettre la formation à leurs membres, le manque de réflexion collective sur la finance agricole, et le constat que tous les bienfaits de la formation sont affaiblis par le fait que les institutions financières restent pour l'instant fermées au crédit. La formation a permis de mettre en exergue certaines fragilités (gouvernance modèle économique, ...) qu'il convient à présent d'accompagner. En conclusion :

- L'importance de la structuration des OP est un défi dans le contexte sahélien (éducation base, cadre juridique, appropriation) & insécurité
- Le crédit = confiance, importance du temps long pour ce type de processus
- L'Institut Financier l'agriculture familiale : la question de la gestion des risques demeure posée
- · La question de la cohérence et de la mise en oeuvre des stratégies nationales est posée

Plus d'information : <u>www.sosfaim.lu</u> Contact : <u>aurelien.despinasse@sosfaim.org</u> www.agriplus.lu francois.legac@sosfaim.org

Les leviers d'actions pour répondre à la problématique

- **Investir sur le capital humain** dans les organisations paysannes est primordial pour garantir la pérennité de l'accès au financement.
- L'octroi des crédits doit être accompagné d'un parcours de formation et d'un soutien à la gouvernance des organisations paysannes.
- La structuration des filières est également un point clé pour l'octroi des crédits.
- Le **warrantage** permet **l'octroi de crédits** sous forme d'intrants et favorise l'augmentation des revenus, toutefois cela nécessite d'avoir des lieux de stockage pour les intrants.
- Les **actions de plaidoyer et de co-construction** des dispositifs de financement auprès des Etats est une démarche importante.

Retrouvez le témoignage de **Mashoudou** et la restitution de l'atelier sur : <u>www.youtube.com/c/Gescod</u>

Les présentations des intervenants peuvent être envoyées sur demande.



ATELIER N°2: STRUCTURER LES FILIÈRES POUR CRÉER DE LA VALEUR POUR LES PRODUCTEURS

La problématique centrale réside dans le renforcement de la capacité de l'agriculture familiale à nourrir le monde tout en défendant l'emploi et en permettant aux producteurs de dégager des revenus décents.

Ces derniers doivent pouvoir répondre par eux-mêmes aux besoins des consommateurs, favoriser le consommer local, tout en s'adaptant aux attentes des populations urbaines.

Pour répondre à ces enjeux, il est nécessaire d'encourager la structuration de filières et de créer davantage de valeur entre les différents acteurs. Ces derniers doivent innover pour satisfaire aux exigences de durabilité et améliorer leurs performances économiques, sociales et environnementales. Comment favoriser le pouvoir de négociation des Organisations Paysannes ?

Comment créer de la valeur pour accéder au marché et augmenter la rémunération des activités ?

La valorisation des produits locaux peut-elle valoriser le métier et inciter les jeunes à rester sur leur territoire ?

Les freins identifiés :

- Mettre en place une filière est un long processus qui nécessite du temps, ce dont les bailleurs n'ont pas forcément conscience, ce qui sous-entend des temporalités différentes entre le temps de l'agriculture et le temps du financement.
- Gestion des aléas liés au marché ou à la production qui peut être difficile d'un point de vue technique, commercial, partenarial.
- Reconnaissance des labels qui est plus complexe sur les marchés locaux car avant tout destinés à l'export.
- Manque de reconnaissance et de visibilité du métier d'agriculteur et de ses enjeux.
- Manque de financement pour les producteurs.

Valoriser les produits locaux par la mise en place d'Indication Géographique Protégée dans la Région de l'Oriental au Maroc

Présentation de Mohammed Zaoui, délégué Gescod au Maroc.

Cette démarche s'est inscrite dans le cadre de la coopération entre la Région de l'Oriental au Maroc et la Région Grand Est.

Elle s'est appuyée sur la politique nationale Plan Maroc Vert visant à appuyer la structuration des filières, l'appui à l'agriculture solidaire. En 2006, les projets menés dans le cadre de la valorisation des produits de terroirs ont consisté à recenser ces produits et à identifier ceux susceptibles d'être candidats aux Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité et notamment le label « Indication Géographique Protégée (IGP) ».

L'un des enjeux principaux était de contribuer à l'augmentation des revenus des agriculteurs simplement par l'inscription d'une IGP reconnue et reconnaissable sur ces produits. Quatre produits ont ainsi été identifiés.

• La clémentine de Berkane, une protection juridique

C'est un produit de grande renommée nationale et internationale déjà exporté depuis les années 40. Sa notoriété, due à ses qualités organoleptiques, en a fait un produit parfois victime d'usurpation sur le marché mondial. L'inscription d'une IGP était d'abord une protection juridique opposable et garantie par l'Office Marocain de la Propriété Intellectuelle et Commerciale (OMPIC). Pour la création de l'IGP, il était nécessaire d'avoir une demande reflétant la volonté de tous les producteurs. Une des difficultés majeure était la concurrence entre plusieurs groupements professionnels. Pendant deux à trois ans, il y a eu un travail de négociation très important pour aboutir à la création d'une association qui puisse porter la demande de labellisation de l'IGP. Elle a été obtenue en 2010, et a permis d'une part de sauvegarder la part de marché des agriculteurs de Berkane que ce soit à l'export et sur le marché national et d'augmenter de 15 à 20 % les revenus des producteurs d'autre part. La clémentine est également vendue plus cher sur le marché local et sa notoriété en fait un produit recherché par les consommateurs.

• Le mouton de Béni Guil, la préservation de l'environnement et des parcours

La race de moutons Béni Guil est une race endémique dans le bassin de vie des Hauts Plateaux de l'Oriental. L'élevage extensif dans les vastes parcours pastoraux du sud de la région, où poussent un foisonnement de plantes aromatiques et médicinales, notamment l'armoise blanche, sa constitution génétique ainsi que les pratiques d'élevages confèrent à sa chaire plutôt maigre un gout délicat et parfumé. L'augmentation des revenus devait contribuer à diminuer la pression sur ces hauts plateaux, sérieusement menacés par la désertification. La filière était déjà bien organisée avec des groupements d'éleveurs et des coopératives existantes. L'IGP a donc été obtenue en 2011. Elle a permis une hausse des revenus de 20%, cette hausse pourrait être perfectible en améliorant la traçabilité au sein des abattoirs.

• Dattes Aziza, un levier de développement et préservation de l'environnement

A Figuig, la vie s'organise autour de l'eau et de la palmeraie. Facteurs vitaux, ils ont façonné la destinée de l'oasis, son mode de vie. Un de ses produits de terroirs les plus emblématiques est l'Aziza Bouzid (datte verte), datte endémique de Figuig. Elle bénéficie d'une grande notoriété. Ses qualités organoleptiques avérées, son très fort lien avec la palmeraie en font un fruit exceptionnel. C'est pour augmenter les revenus des paysans et la protection de ce fruit unique, mais aussi pour garantir la sauvegarde des ressources de la palmeraie et sa diversité génétique, que l'IGP a été demandée et obtenue en 2012. Cette production ne souffre d'aucune concurrence, il n'y a donc pas de données comparatives chiffrées, mais l'IGP a favorisé une augmentation des revenus pour les producteurs.

· Les Nèfles de Zegzel, valorisation et diversification

La Nèfle de l'Oued de Zegzel, (85% de la production nationale) est un produit quasiment endémique de l'Oriental. C'est un fruit fragile, la cueillette délicate et il supporte mal la manutention et le transport lointain. De ce fait, les agriculteurs se trouvent souvent dans l'obligation de vendre très vite ce qui ne leur laisse que peu de marge de manœuvre vis-à-vis des intermédiaires. De plus, il ne reste plus de terre sur la vallée de Zegzel pour étendre la culture du néflier. En plus de l'augmentation des revenus des agriculteurs, il s'agissait d'améliorer les pratiques culturales, les conditions de cueillette, la diversification. Le projet a permis la mise en place d'une coopérative regroupant l'ensemble des producteurs et l'IGP a été obtenue en 2013.

Ce projet a été mené avec les organismes concernés de l'Etat, tous les départements de l'agriculture ont été partenaires : la Direction régionale de l'agriculture, l'Office nationale du conseil agricole et l'Office régional de mise en valeur agricole de Moulouya. On constate, que l'augmentation des revenus ne signifie pas nécessairement de produire plus, mais d'aider les producteurs à atteindre une meilleure qualité des produits (ou une reconnaissance de qualité). Les labels permettent une meilleure notoriété même au niveau local et l'engouement pour ces produits est visible. Toutefois il est important de ne pas sous-estimer les blocages qui peuvent émerger au sein des groupements, des coopératives du fait de leur concurrence directe.

Contact: maroc@gescod.org

Photo © Gescod



Structuration des organisations de la société civile agricole du Pool au Congo.

Présentation de Boniface Mikissi Mbelani, président de l'Union départementale des Organisations Paysannes du Pool.



L'Union départementale des Organisations Paysannes du Pool a été créée il y a dix ans et a été restructurée en 2019. Gescod anime ce partenariat de coopération décentralisée entre le Conseil départemental du Pool et la Ville de Ribeauvillé avec l'appui technique de l'Afdi Alsace. Cette organisation comptabilise 14 unions rurales, ce qui signifie que dans chaque district du département, on compte donc une union locale. L'objectif premier de l'organisation est de défendre les paysans qui sont mal représentés et mal accompagnés au Congo. A cause de ce manque de représentation, le Conseil départemental a voulu travailler avec l'Union départementale des

Organisations Paysannes afin de remédier à cela.

La structuration des filières est un enjeu important au Congo : en effet, c'est de ce point que dépend le développement économique du département du Pool. Cependant, les moyens financiers et organisationnels restent insuffisants pour la mise en place des filières. En effet, cela nécessite des formations en amont et du renforcement de capacité sur les notions de filières et leur gestion. Une fois la structuration établie, l'UDOPP pose la question de la transformation. Cette étape est un autre enjeu de la production : trop souvent, les paysans n'ont pas les techniques suffisantes en termes de séchage de leur produit, ce qui conduit à des pertes faute de conservation.

En parallèle de la structuration de filière, l'UDOPP met l'accent sur l'importance de l'organisation des producteurs en groupements afin de pouvoir échanger et partager leurs compétences.



Le projet "Paysans! Pourquoi pas moi!"

Ce projet a pour objectif de former les paysans. En effet, dans le Livre Blanc de l'UDOPP (document présentant des propositions et orientations pour le développement de la production et l'amélioration des conditions de vie des paysans), il a été mis en lumière l'importance de la formation. Ainsi, environ 600 jeunes agriculteurs ont été sensibilisés à la structuration des filières, puis 50 ont été formés à ce sujet. L'objectif central était de renforcer les capacités des jeunes dans leurs activités agricoles. Cependant, malgré la formation réussie des jeunes, l'UDOPP a noté des difficultés d'insertion de ces jeunes. En effet, ils ont besoin d'être suivis à la fin de leur formation, or ce suivi nécessite de nombreux moyens financiers. Ce manque est accentué par le manque de reconnaissance de la part des pouvoirs publics. Les politiques ne prennent pas de décision en faveur des jeunes dans le cadre de la loi foncière, dans un contexte de manque d'accès aux terres pour les jeunes qui s'installent. Les ministères ne portent pas de lois ou dispositifs afin d'accompagner les producteurs.

En ce qui concerne la place des femmes, l'UDOPP a réalisé l'importance d'intégrer les femmes dans l'organisation. Si elles étaient avant restreintes par leur foyer, l'organisation a voulu donner une place de choix aux femmes. Au niveau organisationnel ainsi, l'UDOPP a décidé que si le Président était un homme, une femme devait être Vice-Présidente. Cela est légitime dans la mesure où les femmes travaillent énormément dans le secteur agricole.

Plus d'information : <u>www.gescod.org/projet/structuration-des-filiere-agricoles-dans-le-pool/</u>

www.afdi.alsace/

Contact: congo@gescod.org

laura.grandmougin@afdi68.org



Développement de la filière pommes de terre à Madagascar.

Fert est une agence créée en 1981 à l'initiative de dirigeants professionnels agricoles, et de personnalités préoccupées par les problèmes agro-alimentaires des pays en développement. Fert est soutenue par les organisations céréalières françaises, et est membre de l'alliance internationale AgriCord. Sa mission principale est de promouvoir la formation des agriculteurs et leurs capacités d'organisation pour leur permettre de mieux maîtriser leurs productions et leur insertion dans l'économie agro-alimentaire afin d'améliorer les revenus et les conditions de vie des producteurs.

Présentation de Anne Panel, directrice de Fert.



Fert intervient à Madagascar depuis 1989 et a appuyé la mise en place d'une filière plants de pommes de terre. La pomme de terre joue en effet un rôle important sur la zone des Hautes Terres pour la sécurité alimentaire et le complément de revenus des populations. Dans ce projet, Fert a accompagné le groupe **Fifata** (Flkambanana FAmpivoarana ny Tantsaha), association pour le progrès des paysans. C'est une organisation professionnelle faîtière (OPF) malgache d'envergure nationale représentant 3.000 producteurs, qui s'est engagée pour la production de plants sains. En effet, on remarque un problème d'accès aux plants sains à cause de la contamination des

sols par des bactéries dans les Hauts Plateaux.

Des premiers essais de multiplication des plants ont été conduits dès **2008**, Fifata et Fert ont fait appel à une expertise internationale, afin d'élaborer une stratégie plants de pommes de terre. Cela a permis d'obtenir un dispositif de production et diffusion de plants sains, ainsi qu'un dispositif de stockage au niveau local. Une étude filière a été réalisée en **2011-2012** suivi d'un atelier national pour poser le constat des dégâts liés aux maladies et proposer un plan d'action.

Un technicien spécialisé pomme de terre a été recruté en **2013** année du début de la professionnalisation de la production de pommes de terre au Ceffel.

En parallèle de ces actions, 57 paysans multiplicateurs ont été formés et accompagnés entre **2015 et 2020** afin de leur apporter des outils techniques et organisationnels pour mieux produire. Le groupe Fifata a ensuite élaboré une stratégie « plants de pommes de terre » en **2019**.

Du côté organisationnel ensuite, Fert a accompagné l'élaboration d'une analyse économique de la filière plants pour calculer les prix de vente des plants et les investissements nécessaires en **2020-2021**.

La situation en 2021:

- Dispositif de production et diffusion de plants sains.
- Dispositif de stockage au niveau local.
- 100 paysans multiplicateurs.
- 8 régions concernées.
- 1 analyse économique du dispositif de production.

Les organisations de producteurs ont aussi bénéficié d'un renforcement de leur pouvoir de négociation grâce à leur capacité à fournir des pommes de terre de qualité, et ce de manière régulière, avec une réduction de l'utilisation des pesticides et des engrais de synthèse. En outre, les essais variétaux ont aussi été lancés afin de produire des variétés agroécologiques répondant mieux aux besoins des transformateurs et des consommateurs. Cela a aussi permis aux producteurs d'accéder à des marchés plus rémunérateurs.

Il n'existe pas encore d'interprofession, mais il y a bel et bien un ensemble d'acteurs connectés : les producteurs, les fermes semencières, les OP, les détaillants, les transformateurs, les acteurs de la restauration...

Les jeunes sont très impliqués, ils restent dans les zones rurales ou y reviennent car l'activité est rentable.

Même si les techniques de productions agroécologiques ont permis d'obtenir des produits plus sains, Fert note qu'il reste de nombreux défis à relever, parmi lesquelles les meilleures conditions de stockage au niveau national, consolider les fermes semencières ou encore une meilleure reconnaissance des multiplicateurs par l'Etat.



Photo © Fert

Plus d'informations :

Vidéo:

- Initiative de commercialisation VFTV Fifata
- Paroles d'agricultrice Hasinjaka Raminoarisoa
- Paroles d'agriculteur Guy Roland
- Atelier stratégique plants de pomme de terre Groupe Fifata 2019
- Interview de Ceffel directrice Ceffel 2019

Articles:

- La pomme de terre, principale source de revenus des producteurs
- Le développement d'une filière plants de pommes de terre par le groupe Fifata
- Recrudescence du flétrissement bactérien : les producteurs du groupe Fifata s'organisent
- Ceffel : promotion de la filière pomme de terre au sein du groupe Fifata

Facebook : Serasera OVY Fifata | Facebook | Site : www.fert.fr | Contact : a.panel@fert.fr



Mise en place d'une filière responsable sur le jus ananas bio-équitable au Bénin

Afdi (Agriculteurs Français et Développement International) est une ONG qui crée des partenariats entre les agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine, leurs Organisations Professionnelles Agricoles (Chambres d'Agriculture, syndicats agricoles, coopératives...) et des Organisations Paysannes de pays du Sud.

Le Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RePAB) s'est engagé dans le bio et l'équitable pour développer ses débouchés et structurer sa filière. Avec l'appui d'Afdi, l'organisation paysanne a développé des itinéraires techniques rigoureux et initié un partenariat commercial avec Terres du Sud.

Présentation de Yvan Oustalet, coordinateur Afdi Nouvelle Aquitaine et chargé de mission Togo Bénin



Ce projet a eu pour origine le Rapport d'Orientation du réseau Afdi en 2015 qui fixe les ambitions du réseau à l'horizon 2025. Afdi a souhaité, dans le cadre du commerce international, allier commerce et développement de filière au Sud en soutenant l'agriculture familiale. La volonté était de développer des partenariats économiques entre organisations françaises et pays en développement, de garantir des retombées économiques pour les agriculteurs familiaux les plus pauvres et consolider la responsabilité sociétale des organisations agricoles françaises.

La mise en place de cette filière est donc passé par un Partenariat Economique Responsable (PER), impliquant une organisation économique française et d'un pays du Sud, dans ce cas le RePAB Bénin (Réseau des Producteurs d'Ananas), autour d'une chaîne de valeur inclusive et durable. Dans ce partenariat établi, Afdi a joué un rôle multiple : rôle d'animation et de médiation entre les opérateurs français et africains, rôle d'appui technique et financier aux OP pour relever les défis de la contractualisation, et rôle de garant éthique du partenariat. La demande initiale a été faite en 2013 par la structure Terre du Sud qui souhaitait entrer en contact avec des partenaires potentiels pour son sourcing en soja et ananas bio. Afdi a donc mis en relation TDS avec les structures béninoises Fruits Tillou et RePAB. Un projet industriel a ainsi été monté.

La société à capital partagé « Jus Tillou » (avec les structures RePAB, Terres du Sud, Fruits Tillou) a été créée, avec le montage d'un plan d'affaires et d'un dossier de crédit pour monter une usine à Allada au sud du Bénin. De son côté, Afdi a continué de jouer le rôle de facilitation, d'animation, et de garant éthique pour créer une chaîne de valeur partagée. Afdi note que l'obtention d'une certification commerce équitable en 2019 dans le cadre de cette nouvelle filière de jus d'ananas bio a permis d'augmenter la reconnaissance de la jeune filière, les prix de vente, et par extension les revenus des producteurs.

Pour l'organisation des producteurs, c'est une vraie réussite car il existe maintenant un marché pour le bio, elle a également relevé les défis de la contractualisation, les quantités sont suffisantes et la production est de qualité. Les prix sont rémunérateurs grâce à la certification équitable : 0,21 cts/kg plus 0,022 cts/kg soit 0,23cts/kg contre 0,14 cts/kg auparavant. Un second contrat avec une unité de transformation au Togo permet d'accroitre leur pouvoir de négociation.

Il reste cependant de nombreuses difficultés, notamment sur les aspects techniques (pression foncière, manque de fertilité des sols, etc.) et organisationnels (difficulté d'organisation en coopérative). La chute du prix international due à l'entrée du Costa Rica dans le marché a aussi entraîné des difficultés pour l'entreprise Jus Tillou, pour qui le coût du crédit est élevé. TDS est devenu minoritaire (40%) ce qui fragilise le PER.

Malgré tout, il y a certaines opportunités pour diversifier le contrat et maintenir le PER. Il faut consolider la démarche équitable/responsable en valorisant l'origine et la qualité premium Afdi-RePAB sur l'étiquette, en communiquant sur le produit au sein du réseau Afdi et auprès des organisations professionnelles agricoles et en intégrant la chaine d'approvisionnement dans une démarche RSE de la société Les Jus du soleil.

Afdi accompagne le Repab à créer sa propre marque pour assurer les débouchés sur ananas export fruit notamment et permettre une meilleure visibilité de ces produits et permettre à leur savoir faire d'être reconnu. Une attention particulière est portée quant au respect de la production agroécologique, avec des cultures associées pour maintenir la fertilité des sols, un effort va être porté pour valoriser les productions sur les marchés locaux.

La contractualisation entre organisations de producteurs et unités de transformation permet de travailler sur l'analyse et la prévision économique, et ainsi mettre en place des stratégies de services ciblés aux membres. Aujourd'hui, les coûts de certification sont intégralement pris en charge par le Repab. Le rôle de relais pertinent joué par Afdi entre l'OP et la coop du Nord et sa filiale (lors des missions Nord/Sud, Sud/Nord...) permet de croiser l'information pour le Repab, et pour l'entreprise et la coopérative du Nord de donner des éléments sur le contexte de production. Afdi joue un rôle de garant éthique, la valeur ajoutée reste au Bénin.



Plus d'informations : www.afdi-opa.org/afdi-nouvelle-aquitaine/

Contact: yvan.oustalet@afdi-opa.org

Les leviers d'action pour répondre à la problématique

- La structuration d'une filière nécessite du temps : le processus ne peut se faire qu'à long terme dans la durée, la construction n'est pas linéaire il faut gérer les aléas.
- Les financements doivent être consolidés : ils doivent être pérennes pour permettre de structurer au mieux une filière, il n'est pas possible de le faire avec des engagements financiers sur 3 ans sauf s'ils sont reconduits
- La structuration d'une filière favorise un retour de valeur au niveau de la production : la mise en place d'IGP, de partenariats économiques responsables, certification bio-équitables... permettent la création de valeur ajoutée par rapport à la filière d'origine.
- La contractualisation est un élément important, il est primordial que les engagements soient respectés de part et d'autre.
- L'aspect environnemental est important : l'agroécologie est un facteur clé pour améliorer les productions et répondre à la demande du marché.
- L'aspect social est également à prendre en compte : créer de la valeur à partir d'une filière valorise le métier d'agriculteur, cela permet une reconnaissance intrinsèque d'un métier au service d'une population, d'une société pour fournir une alimentation de qualité et durable.

Retrouvez le témoignage de Boniface Mikissi Mbelani et la restitution de l'atelier sur : www.youtube.com/c/Gescod

Les présentations des intervenants peuvent être envoyées sur demande.



Photo © Afdi Lorraine

ATELIER N°3: ÊTRE JEUNE ET ENTREPRENDRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture familiale est le premier employeur de la planète avec 40% de la population active.

Elle devra relever le défi de l'absorption des 330 millions de jeunes Africains qui vont arriver sur le marché du travail d'ici 2050.

Cela se fera dans le contexte d'une agriculture plus intensive en main d'œuvre, avec 2/3 des agriculteurs travaillant encore à la main.

C'est en parallèle un métier moins désirable pour les jeunes, qui demande à être repensé La formation peut-elle favoriser l'installation des jeunes en agriculture ?

Le collectif peut-il rendre l'agriculture attrayante ?

Les NTIC, perspectives nouvelles pour les producteurs, peuvent-elles être accessibles pour tous ?

Comment faire coïncider le potentiel de la jeunesse et les besoins du secteur agricole ?

Les freins identifiés :

- Difficultés d'accès aux crédits et demande de garanties trop lourdes pour bénéficier de financements.
- Difficultés d'accès au foncier agricole avec des terres bien souvent accaparées par les grandes firmes.
- Mise en place de projets stéréotypés par les jeunes qui s'installent sur les mêmes maillons de filière et sur les mêmes bassins de vie rendant leur connexion au marché plus difficile.
- Difficultés de commercialisation des produits et manque de débouchés sur les territoires avec peu d'unités de conservation, de stockage, de transformation ou de services en agriculture sur place.
- Ingénierie pédagogique en déphasage avec les besoins du territoire.
- Manque de reconnaissance, de confiance et peu de place laissée aux jeunes notamment dans la gouvernance des exploitations familiales.
- Image dégradée du métier d'agriculteur qui rebute les jeunes (pénibilité du travail, salaires peu attractifs) avec pour conséquences des pénuries de main d'œuvre dans certaines filières.

Le REJEPPAT Togo (Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles)

Le REJEPPAT est l'une des 20 fédérations membres de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP).

Le REJEPPAT a été fondé en 2010 et il rassemble un effectif de 1 403 groupements répartis sur tout le territoire national togolais, il est composé de 180 groupements féminins, 810 groupements masculins et 413 groupements mixtes.



Photo © Afdi Lorraine

Photo © Afdi Lorraine



Témoignage de Mouftao Salami Odjo, Président du REJEPPAT Togo



Au Togo, on remarque que l'installation dans le monde agricole est un vrai défi, et il est difficile pour les jeunes de s'insérer dans ce milieu. En Afrique, il y a de plus en plus de jeunes, mais ces jeunes quittent le village et partent en ville ou voire migrent en Europe, car ils manquent d'opportunités chez eux.

En outre, ce manque d'opportunités a des conséquences socio-économiques graves (jeunes qui se tournent vers la drogue, se livrent à des activités illégales, etc.) car ils se sentent abandonnés et ne se retrouvent pas dans leur communauté. Soutenir les jeunes dans leur installation permettrait de faire d'eux des modèles pour montrer

qu'il est possible de s'installer et de réussir.

Les difficultés rencontrées par les jeunes sont nombreuses : difficultés d'accès à la terre car les grandes firmes s'accaparent les territoires et les autorités locales ne réservent pas d'espaces pour les populations locales, absence de mécanisme clair pour bénéficier de financements, circuits de commercialisation peu efficients (absence d'unités de conservation pour vendre le produit plus tard, de stockage et de transformation), manque de formations pour renforcer les connaissances en matière de production agricole.

Le REJEPPAT a à ce titre mis en place un système de formations dans toutes les régions du Togo et mène des actions de sensibilisation pour favoriser l'engagement des jeunes dans l'entrepreunariat. La constitution en réseau permet aussi de porter la voix des jeunes auprès des instances dirigeantes et parvient petit à petit à faire entendre leurs préoccupations.



Photo © Afdi Lorraine



Photo © Afdi Lorraine

Plus d'information : www.facebook.com/REJEPPAT-281595068912847/ctoptogo.org/articlesSuite.php?id_art=343&id_type=2

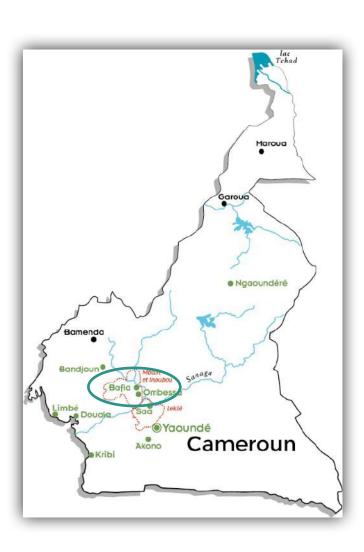
Contact: jeremimou@gmail.com rejeppatg@gmail.com

L'ISSAEER au Cameroun (Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Environnement et de l'Entrepreneuriat Rural

L'Issaeer, Institut supérieur des sciences agronomiques, de l'environnement et de l'entrepreneuriat rural, a été créé en 2015 sur l'initiative du diocèse d'Obala, en réponse au besoin grandissant de valoriser les métiers de l'agriculture. Il forme annuellement environ une centaine d'hommes et de femmes (formations initiales niveaux BTS / licence, et continues) aux valeurs de l'entrepreneuriat rural. Il se situe sur le territoire de la Commune de Saa qui entretient depuis une vingtaine d'années un partenariat de coopération décentralisée avec la Communauté de Communes de Sélestat portant sur la gestion des déchets et sur l'agriculture et l'alimentation durable. Dans ce cadre, l'Issaeer a sollicité un appui des partenaires du Grand-Est pour renforcer ses capacités à former des jeunes ruraux dans les domaines novateurs de l'agroécologie et de l'apiculture.







Témoignage de Jean Christian Awono, chef de la division formation à l'ISSAEER



Concernant les besoins par rapport à l'installation des jeunes et les contraintes : au Cameroun, on observe des besoins par rapport à l'accès aux ressources et au foncier, à l'insertion locale et à la commercialisation, car les jeunes produisent mais ils n'arrivent pas à entrer dans le marché. L'accès aux crédits, aux matières premières, est de plus en plus compliqué. L'institution de nouvelles techniques agricoles (par la mécanisation, etc.) attire les jeunes, mais il y a un manque de subventionnement pour cela. Les petites subventions ne peuvent en effet pas soutenir la transition vers ces nouvelles techniques agricoles.

En plus de cela, les jeunes ont du mal à concevoir et mettre en place des projets, à capitaliser sur les difficultés rencontrées sur le terrain, à affiner les coûts de la mise en œuvre. Au Cameroun, on remarque que les projets mis en place ont tendance à se ressembler : production primaire, spéculations porteuses au niveau des bassins, ce qui rend l'intégration au marché encore plus difficile car il y a peu d'innovation. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte de la pandémie. Les jeunes doivent donc plutôt intégrer la logique de la chaîne de valeur ajoutée.

En outre, l'ingénierie pédagogique n'est parfois pas en phase avec la réalité du milieu, il est nécessaire de renforcer le volet formation. En effet, celles-ci doivent contribuer à aider les jeunes à monter des projets qui diffèrent pour qu'ils aient plus de chances de réussite, elles doivent donc se recentrer sur les demandes au niveau du territoire. Enfin, il faut développer les formations de formateurs certifiantes pour renforcer leurs compétences.

Il est bien-sûr aussi nécessaire d'appuyer les jeunes en les formant, comme le fait l'ISSAEER. L'Institut, qui est avant tout un centre de formations diplômantes diverses (pour les jeunes mais aussi pour les formateurs), a notamment un programme d'appui à la rénovation et au développement de formations professionnelles dans le secteur de l'agriculture sous la coordination de l'AFD. L'ISSAEER a aussi un programme de promotion de l'entrepreunariat agro-pastoral des jeunes qui finance l'incubation des porteurs de projets agricoles, et co-finance l'installation des jeunes. Au niveau du ministère de la Jeunesse (et le plan triennal jeune), un mécanisme d'accompagnement des jeunes à l'installation a été mis en place. En parallèle de ces programmes, il faut aussi faire appel à des partenariats publics ou privés pour mettre en place des initiatives sur le territoire. L'ISSAEER a aussi mis en place un guichet incubation pour que les jeunes soient accompagnés à l'installation suite à leur formation. Grâce à ce mécanisme, plus de 250 entreprises agricoles ont été incubées. Les structures peuvent en outre faire des demandes de formations sur mesure en fonction de ses besoins si les formations proposées par l'Institut ne lui conviennent pas. Face au déphasage des formateurs par rapport à la demande locale, ces derniers sont coachés à l'Institut pour s'assurer qu'ils aient la maîtrise de leur formation et du terrain.

Plus d'informations :

www.gescod.org/projet/partenariat-entre-la-communaute-des-communes-et-la-ville-de-selestat-et-la-commune-de-saa/

Contact: jcawono@yahoo.fr

Accompagner les jeunes agriculteurs

Jeunes Agriculteurs, syndicat agricole, défend une vision de l'agriculture familiale, où les agriculteurs prennent leurs décisions de façon indépendante et autonome et où se développent des exploitations viables, vivables et transmissibles. Jeunes Agriculteurs œuvre pour que demain, les agriculteurs soient nombreux, les territoires vivants et que notre alimentation ait du sens.

La vocation de Jeunes Agriculteurs est d'assurer le renouvellement des générations en agriculture en facilitant les conditions d'accès au métier et en assurant des perspectives de long terme pour les jeunes qui s'installent.

Depuis sa création en 1957, Jeunes Agriculteurs a été créé autour de plusieurs missions, qui sont encore aujourd'hui au cœur de ses actions : défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et ceux qui sont en phase d'installation, proposer des idées novatrices pour l'avenir, former les futurs responsables syndicaux, communiquer sur le métier d'agriculteur et animer le milieu rural.

Photo © Afdi Alsace





Photo © Afdi Alsace

Présentation de François Etienne Mercier, administrateur de Jeunes Agriculteurs France



Il est important d'accompagner les jeunes, surtout dans les premières années après leur installation. Il faut créer des dispositifs spécifiques pour répondre à leurs problématiques, il est nécessaire de les accompagner dans tous les pays, car l'alimentation est un enjeu mondial. A ce titre, le syndicat Jeunes Agriculteurs France spécialiste de l'installation en France, a pour mission de défendre l'installation en agriculture et aider les jeunes dans leurs premières années de travail. A ce titre, le métier d'agriculteur est donc bel et bien un métier d'avenir. Il est primordial de renforcer la confiance des jeunes dans ce métier, d'où l'importance de la communication et de la sensibilisation auprès

des populations sur l'importance de ce métier.

La question des financements est aussi centrale car des personnes détiennent les capitaux mais ne prêtent pas d'argent aux jeunes par manque de confiance en eux. Des prêts étatiques existent en France, mais restent insuffisants dans le monde. Les dispositifs pour accompagner les jeunes doivent donc être renforcés, notamment en leur proposant des formations sur les évolutions du métier par rapport aux anciennes générations. En parallèle, on perçoit une demande des consommateurs de manger mieux, de consommer local, d'avoir des produits de qualité : les agriculteurs doivent donc prendre en compte cette demande lorsqu'ils entrent dans le marché, les formations peuvent les aider dans cette démarche. En outre, travailler à une consommation locale est aussi centrale, car trop souvent les productions se concentrent sur l'exportation. Cela entraîne une forte dépendance et les productions subissent les contextes internationaux (pandémies, restrictions russes...). Une consommation plus locale pourrait éviter ceci.

Il est enfin important de renforcer la constitution de réseaux nationaux et internationaux pour échanger sur les problématiques quant à l'installation des jeunes, les difficultés et opportunités. Un réseau national a notamment été constitué dans le cadre de l'organisation d'un sommet international des Jeunes agriculteurs à Paris par Jeunes Agriculteurs France. Ce sommet a été l'occasion d'échanger sur les états d'avancement des organisations des jeunes et les opportunités et difficultés des homologues dans le monde entier. L'un des points centraux de ce sommet a aussi été la place des femmes, croissant, dans la vie agricole et les meilleures manières de les accompagner dans ce domaine.

Plus d'information :

www.jeunes-agriculteurs.fr/nos-initiatives/sommet-international-jeunes-agriculteurs/www.jeunes-agriculteurs.fr

Contact: fe.mercier@orange.fr

L'Association des Jeunes Agriculteurs de Sened en Tunisie

L'AJA est une association créée en 2012 en Tunisie basée à Sened, et qui rayonne également à Gafsa et au sud de Sidi Bouzid. L'association compte à présent 200 membres dont 1/3 sont des femmes et 50% ont fait des études supérieures. Elle se démarque par son objectif qui est de valoriser le secteur agricole pour l'insertion des jeunes. Afin de pouvoir proposer un dispositif d'accompagnement à l'installation, et défendre l'attractivité du secteur agricole l'AJA se présente en tant qu'organisation de la société civile au service de la jeunesse rurale. Elle a développé des liens solides avec d'autres acteurs de la société civile, mais aussi les autorités régionales et nationales, lui permettant de porter la voix de la jeunesse agricole et rurale. Par la mise en place de club agricole dans des lycées l'AJA promeut l'agriculture et aide les jeunes à s'orienter directement vers l'agriculture pour une insertion professionnelle (sans passer par la case chômage suite à de longues études).

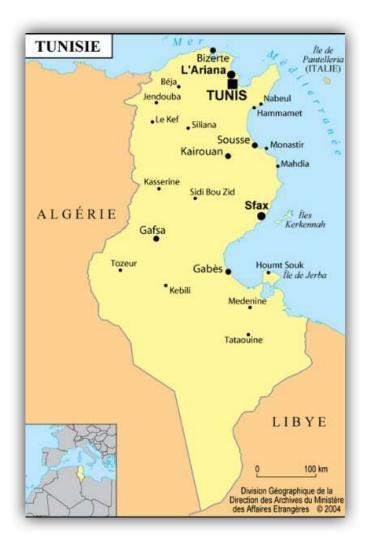






Photo © Afdi Pays de la Loire

Présentation de Caroline Overgoor Ba, chargée de mission Tunisie pour l'Afdi Pays de la Loire



A cause des difficultés d'accès au foncier, 78% des membres de l'AJA n'ont pas accès aux crédits bancaires. L'Association des Jeunes Agriculteurs, partenaire d'Afdi, intervient à Sened en Tunisie, région avec le plus fort taux de chômage et très touchée par la pauvreté. Face à ces conditions, les jeunes n'ont parfois d'autre choix que de se tourner vers des activités illégales pour survivre. L'AJA a remarqué que les jeunes ne choisissaient pas l'agriculture sans d'abord tenter leur chance dans une autre filière, et ce car les revenus tirés de l'agriculture sont trop irréguliers et insuffisants, à cause des coûts de production trop élevés, prix de vente trop bas, et le

manque d'accès au financement. Le changement climatique est en outre le problème le plus inquiétant, les jeunes pensent qu'ils n'auront bientôt plus d'eau pour irriguer leur production. En plus de ces problématiques, les agriculteurs manquent de compétences en termes de gestion économique, ce qui explique parfois leur coût de production trop élevé, car ils ne sont pas formés à la gestion.

En outre, l'AJA note que les femmes n'ont pas directement accès au marché, elles vendent ce que les hommes de leur famille produisent. Elles préfèrent parfois vendre à l'export, surtout lorsqu'il s'agit de plantes aromatiques, ou sur les côtes, ce qui représente un réel problème. L'AJA a malgré tout su identifier quelques solutions. Les formations (gestion économique, agroécologie, marketing, etc.) semblent être au cœur des solutions pour aider les jeunes. Il faut aussi renforcer le regroupement, ce qui permet par exemple de développer la vente collective et grouper les dépenses. Le volet plaidoyer est aussi une solution, au niveau national auprès des banques et de l'Etat, afin de faire entendre les besoins des agriculteurs et améliorer l'accès au crédit et au foncier. Il faut en outre repenser l'agriculture pour qu'elle soit climato-intelligente, et ainsi lutter contre le changement climatique. A ce titre, l'AJA voudrait renforcer le volet agriculture biologique en Tunisie. L'association accompagne aussi les jeunes de plusieurs manières : formations, accompagnement à l'installation, participation à des échanges Sud-Sud, conseil aux porteurs de projets...

Grâce au dispositif de professionnalisation et d'installation en agriculture, 193 agriculteurs ont ainsi bénéficié des actions de l'AJA, et 35 ont été accompagnés dans leur installation.

Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Pays de la Loire a permis de renforcer l'aide auprès des jeunes : mobilisation d'expertise agricole, échange de bonne pratique, formations, etc. Cette aide est nécessaire car les jeunes, qui sont souvent formés dans d'autres secteurs que le secteur agricole, ont réellement besoin d'être aidés.

Le partenariat avec Afdi, de son côté, est un support pour la mobilité internationale pour le service formation de la Chambre d'Agriculture : un jeune en formation à la CA peut faire un voyage d'étude en Tunisie qui lui permettra de participer à la démarche de solidarité internationale. Ce partenariat est enfin un gage de sérieux pour la jeune association, il lui permet d'avoir accès à plus de financements.

Plus d'information:

www. amaity.org/association/association-jeunes-agriculteurs-sened/ www.afdi-opa.org/afdi-pays-de-loire

Contact: Caroline.OVERGOOR-BA@pl.chambagri.fr

Les leviers d'action pour répondre à la problématique

- Accompagner des jeunes via des programmes étatiques : parcours à l'installation, incubation, et mise en place d'un cycle de formation aussi complet que possible balayant tous les aspects du métier d'agriculteur (gestion économique, marketing, techniques agricoles, etc.).
- Renforcer l'entrepreneuriat collectif et les mutualisations entre jeunes agriculteurs pour faciliter l'accès au foncier, au matériel, aux intrants, aux circuits de commercialisation (vente collective) et avoir davantage de poids dans les instances de gouvernance.
- Organiser un **plaidoyer auprès des pouvoirs publics** pour mettre en œuvre des politiques agricoles, foncières, commerciales et territoriales favorables à l'installation des jeunes.
- Mettre en lumière des expériences réussies d'installation de jeunes pour donner envie à d'autres de s'engager.
- Constituer des réseaux au niveau régional, national et international pour échanger sur les bonnes pratiques, permettre le partage d'expériences, faire ressortir des leviers d'actions communs.
- Repenser l'agriculture intégrée et durable (agroécologie, agriculture climato-intelligente, combinaison agriculture/élevage) pour s'adapter au contexte mondial et aux demandes des consommateurs (production de qualité et de proximité).
- Renforcer les partenariats multi-acteurs pour proposer un accompagnement global, au plus près des besoins des jeunes sur le terrain.
- Revaloriser l'image du métier d'agriculteur à travers une communication spécifique auprès des jeunes.

Retrouvez les témoignages de **Jean Christian Awono** et **Mouftao Salami Odjo** et la restitution de l'atelier sur :

www.youtube.com/c/Gescod

Les présentations des intervenants peuvent être envoyées sur demande.



ATELIER N°4: LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est une réalité, comme le prouvent les échanges récents lors de la COP26, et il s'agit d'un enjeu pour l'ensemble de nos sociétés. L'activité agricole de son côté mobilise près de 40% de la population active mondiale, et elle est en parallèle majoritairement tributaire des conditions climatiques.

Cette transition vers des pratiques agroécologiques est aujourd'hui plébiscitée par les Organisations Paysannes et leurs membres qui montrent un intérêt croissant pour les techniques et méthodes adaptées au changement climatique. Dans ce contexte de crise globale, l'agroécologie peut et doit relever les défis de la souveraineté alimentaire et du changement climatique. Une logique territoriale par pays est à considérer, chaque situation étant particulière.

Comment promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ? Quels leviers d'actions faut-il actionner pour accentuer le développement de l'agroécologie ?...

Les freins identifiés :

- Difficultés de valoriser les productions agroécologiques sur le marché en comparaison des autres productions. La question est également de savoir si les consommateurs peuvent être prêts à payer ces produits plus chers ; et ce d'autant plus qu'un produit provenant de l'agroécologie peut parfois souffrir d'une différence de qualité (aspect...) par rapport aux produits provenant de l'agriculture conventionnelle.
- Difficultés de mobiliser de la matière première pour confectionner certains engrais, dans le cadre de la pratique du compostage.
- Manque de main d'œuvre.
- Le développement de la production induit en parallèle le développement des transports, du stockage, de la transformation et de la mécanisation.
- La disponibilité de l'eau reste un enjeu majeur. Au-delà de la question de l'irrigation, la gestion des eaux pluviales et sa disponibilité sur l'année n'est pas suffisamment travaillée.
- L'accès à la terre pour les jeunes notamment peut s'avérer compliqué dans certains pays. Dans certains cas, la question de la fertilité même des sols utilisés en culture conventionnelle depuis de nombreuses années peut être évoquée.
- La période de transition entre deux modèles de production (conventionnel / agroécologie) prend plusieurs années et n'est pas rentable de suite.

Le REJEPPAT-Région Centrale (Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles RC du Togo)

Le REJEPPAT-RC créé en 2011 a pour mission d'aider les jeunes producteurs (entre 18 et 40 ans) à se professionnaliser, à avoir des connaissances sur les pratiques agricoles et à s'installer pour pouvoir se prendre en charge, à maitriser des itinéraires techniques agricoles, et à s'organiser en groupes pour partager des connaissances et expériences afin de mieux développer le secteur agricole.

Le Réseau des Jeunes Producteurs et Professionnels Agricoles du Togo Région Centrale (REJEPPAT RC) est une représentation régionale du REJEPPAT National.

Depuis 2018, en partenariat avec l'Afdi Lorraine et la Région Grand Est, dix fermes écoles appartenant aux jeunes du REJEPPAT/RC ont été mises en place dans les quatre préfectures de la Région Centrale pour appuyer à l'installation et à la professionnalisation des jeunes ruraux à travers le renforcement de leurs capacités sur les pratiques agroécologiques et la restauration des paysages forestiers. Elles accueillent des jeunes agriculteurs chaque année et des stagiaires des centres de formation agricoles désireux d'être outiller sur les pratiques agroécologiques



Témoignage de Djariatou OUDEI, présidente du REJEPPAT-RC



Les pratiques agroécologiques ont augmenté, particulièrement dans la Région Centrale, car depuis ces dernières années les jeunes agriculteurs se convertissent de plus en plus à des modes de production qui sont plus respectueux de l'environnement, notamment grâce à la mise en place de formations par le REJEPPAT. Les services de l'Etat, notamment au travers de l'Institut de Conseil de l'Appui Technique, promeuvent les pratiques agroécologiques : en effet, cet institut accompagne les Organisations Paysannes dans la vulgarisation des pratiques agroécologies auprès des agriculteurs.

Quels types de pratiques sont développées dans la Région Centrale ?

Les pratiques agroécologiques ont vu le jour dans la Région Centrale : compostage, système de paillage, rotation, association des cultures. Mais on remarque des difficultés à mobiliser de la matière première pour fabriquer certains engrais organiques.

En quoi les pratiques agroécologiques peuvent-elle lutter contre le changement climatique et aider à la souveraineté alimentaire ?

L'agroécologie contribue à assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté, restaurer les écosystèmes, mieux manger... ces pratiques permettent en outre d'augmenter la résilience des cultures et d'améliorer les moyens de subsistance.

Comment accroître ces pratiques ?

Il est nécessaire de travailler de façon plus solidaire, développer les formations, investir en dotant les agriculteurs de moyens pour faciliter la production d'engrais organiques, soutenir la mise en place d'une certification agroécologique pour faciliter la vente de ces produits, connecter les petits producteurs agroécologiques au marché, et faire des plaidoyers auprès des élites politiques.

Plus d'information:

<u>www.facebook.com/search/top?q=rejeppat%20r%C3%A9gion%20centrale</u> www.afdi-opa.org/afdi-lorraine/

Contact: djariaoudei@gmail.com

L'ISSAEER au Cameroun (Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Environnement et de l'Entrepreneuriat Rural)

L'Issaeer, Institut supérieur des sciences agronomiques, de l'environnement et de l'entrepreneuriat rural, a été créé en 2015 sur l'initiative du diocèse d'Obala, en réponse au besoin grandissant de valoriser les métiers de l'agriculture. Il forme annuellement environ une centaine d'hommes et de femmes (formations initiales niveaux BTS / licence, et continues) aux valeurs de l'entrepreneuriat rural. Il se situe sur le territoire de la Commune de Saa qui entretient depuis une vingtaine d'années un partenariat de coopération décentralisée avec la Communauté de Communes de Sélestat portant sur la gestion des déchets et sur l'agriculture et l'alimentation durable. Dans ce cadre, l'Issaeer a sollicité un appui des partenaires du Grand-Est pour renforcer ses capacités à former des jeunes ruraux dans les domaines novateurs de l'agroécologie et de l'apiculture.





Photo © Gescod Photo © Gescod

Témoignage de Rosvelt Boliong Bilogo, formateur à l'ISSAER



Quels sont les besoins concernant la transition agroécologique ? Avant tout, il y a une vraie nécessité de comprendre de quoi il s'agit, quels sont les enjeux, etc., il est donc important de sensibiliser les agriculteurs sur cette thématique, mais aussi les politiques, pour avoir des discours cohérents et des lois bénéfiques pour les agriculteurs. Au niveau institutionnel, il existe de grandes politiques sur l'agriculture, mais elles manquent de cohérence, ce qui a pour conséquence des bénéfices moindres sur le territoire.

Pourquoi cette transition agroécologique est-elle un enjeu important pour la souveraineté alimentaire ? On remarque des

besoins de consommer mieux, avec des produits aussi naturels que possible. Pour notre santé et pour celle de l'environnement, il est primordial de manger mieux, et on ressent une demande plus forte des consommateurs pour avoir accès à de meilleurs produits face à d'autres produits moins naturels qui sont nocifs pour la santé. Il faut donc tendre vers des itinéraires plus respectueux de l'environnement, à une consommation de produits biologiques, etc. En parallèle, l'agriculture conventionnelle a rendu les sols infertiles, avec pour conséquence à long terme des famines, et par extension une instabilité politique. Cette infertilité a aussi pour conséquence un déplacement des populations vers d'autres zones, sans pour autant que ces populations ne changent leur mode de production.

Quelles sont les difficultés ? Elles sont nombreuses. Pour former les producteurs par exemple, il faut pouvoir les loger, les nourrir, les doter en matériel pour les accompagner dans leur installation, ce qui a un coût élevé pour la structure. En plus de cela, le centre pour la formation est en sous-effectif, car seules deux personnes y travaillent. Cela rend difficile la participation à des événements internationaux ou régionaux dans lesquels le centre pourrait échanger sur les problématiques actuelles liées à l'agriculture. Il y a aussi un réel problème concernant l'eau : en Afrique et particulièrement au Cameroun, l'accès à l'eau et sa gestion n'est pas encore généralisé et vulgarisé. Cela est d'autant plus problématique lorsque l'on sait que le Cameroun est relativement riche en eau, mais cette eau n'est pas forcément accessible. Quels sont les leviers d'actions ? Les formations spécialisées sur l'agroécologie, l'apiculture, la pisciculture, la fabrication et l'utilisation du compostage, etc. permettent de donner des vraies clés d'amélioration aux producteurs. En outre, le centre a développé des relations avec des collectivités, des semenciers, des structures locales, etc. ce qui permet de renforcer le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Il y a ainsi de plus en plus de mise en réseau qui permettent des discussions autour des difficultés rencontrées et de trouver des solutions ; il y a donc une vraie communauté en construction qu'il est nécessaire d'appuyer. Quelles sont les perspectives d'avenir ? Dans le futur, il faudra cibler les formations autour de l'irrigation et de la gestion de l'eau, car l'Afrique va souffrir d'une diminution d'eau douce dans les prochaines années. Par ailleurs au niveau des formations, il sera en outre nécessaire de former les cadres et politiques car le manque de compréhension empêche d'avoir une vraie stratégie nationale. On remarque en effet que les politiques manquent de compétence et de vision globale concernant l'agriculture. Les formateurs, eux-mêmes, doivent renforcer leurs compétences en termes de formation, en participant par exemple à des événements internationaux pour partager les expériences en termes d'accompagnement aux agriculteurs. Enfin, tous les acteurs du marché doivent être mieux formés : en effet ils ne se rendent bien souvent pas compte que des produits issus de l'agroécologie, avec des certifications, devraient être valorisés sur le marché, ce qui n'est pour le moment pas fait : le marché doit donc être mieux structuré.

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement : soutien à la transition des systèmes alimentaires plus résilients intégrant les principes de l'agroécologie paysanne

Le Grdr est une organisation historiquement liée à la migration avec un ancrage territorial dans 3 régions géographiques : l'Afrique (Littoral ouest-africain, Sahel), le Maghreb (Algérie et Tunisie), et l'Europe de l'Ouest (France). Ses actions sont centrées sur des thématiques diverses, en lien avec les enjeux des territoires, autour de la structuration des filières agro-pastorales et de l'insertion économique et professionnelle des jeunes.

En Afrique de l'Ouest plus particulièrement (Sénégal, Mali, Mauritanie), le Grdr se concentre sur les problématiques agricoles et alimentaires. Son objectif est de contribuer à la durabilité des systèmes alimentaires dans les territoires urbains avec une action construite autour de 4 axes :

- Etude des caractéristiques des systèmes alimentaires et de leurs dynamiques: la production des connaissances permet en effet de mieux caractériser les pratiques alimentaires, et ensuite obtenir des données autour desquelles les acteurs peuvent dialoguer.
- Exploration du potentiel de l'économie alimentaire : l'agriculture peut en effet permettre aux femmes et aux jeunes de s'intégrer économiquement, il est donc nécessaire de renforcer les connaissances autour de cette thématique.
- Soutien à l'intensification durable de la production : l'agroécologie est bien entendu au cœur des réflexions actuelles et doit s'insérer dans le développement territorial. Il faut encourager la transition agroécologique et les pratiques agroécologiques auprès des producteurs.
- Exploration du potentiel des marchés transfrontaliers : les marchés sont un enjeu central pour l'agriculture, la vente des produits et particulièrement des produits agroécologiques. Une réflexion autour du potentiel des marchés est donc nécessaire.

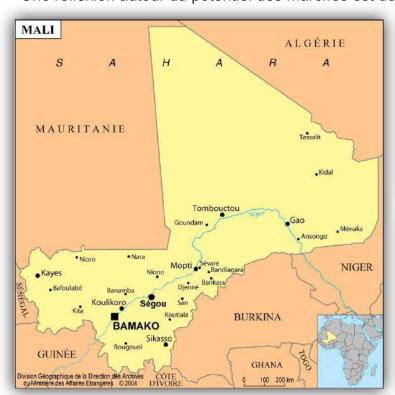






Photo © Grdr

Présentation de Pape Seck, coordinateur du programme Transition Agro Ecologique pour la Souveraineté Alimentaire (TAPSA)



Pour ce faire, le Grdr a mis en place une démarche concertée de soutien à la transition du Systéme Agricole Territorial (SAT) actuel de la ville de Kayes vers un SAT Résilient. Son ambition est alors de qualifier les parties prenantes de la gouvernance territoriale sur les enjeux agricoles et alimentaires (Organisations Paysannes, Organisations de la Société Civile, élus locaux, etc.) Le Grdr a aussi effectué des analyses sur les niveaux de rendements entre les pratiques d'agriculture traditionnelles et agroécologiques, afin de renforcer les discours et plaidoyers en faveur de l'agroécologie auprès des politiques. En effet, les résultats ont

aussi montré que les produits issus de l'agroécologie sont de meilleure qualité, et se conservent mieux. Pour avoir de meilleurs produits, le Grdr note que les producteurs doivent se concentrer sur la biodiversité semencière de leur territoire. Cela passe par une étape de sensibilisation importante auprès des producteurs. La sensibilisation doit aussi se faire auprès des consommateurs, afin de leur expliquer pourquoi les produits issus de l'agroécologie sont parfois plus chers, et que ces produits sont meilleurs pour leur santé. Par ailleurs, pour renforcer les pratiques agroécologiques, le Grdr rappelle aussi qu'il est nécessaire de renforcer les capacités des producteurs, au niveau technique et de l'expertise. En outre, les leviers d'action du Grdr sont multiples :

- Production de connaissances sur les pratiques alimentaires des habitants de la ville ;
- Recherche d'action sur la transition agroécologique en maraîchage irrigué ;
- Valorisation des biodiversités semencières ;
- Recherche action sur la commercialisation de produits maraîchers agroécologique (AE) (points de vente spécifiques).

Grâce à ces actions, quelques résultats ont déjà été observés :

Production de connaissances sur les pratiques alimentaires des habitants de la ville

- Mise en avant de 5 profils distincts de consommateurs ;
- Mise en avant du fait que les régimes alimentaires sont mixtes (combinent produits importés et produits locaux);
- Les céréales demeurent à la base de l'apport calorique.

Recherche action sur la transition agroécologique en maraîchage irrigué

- Les ITK (Intelligence Technology Knowledge) dits agroécologie permettent souvent d'obtenir des rendements équivalents voire supérieurs à ceux obtenus en ITK paysans ;
- La conservation des oignons dits AE semble meilleure que celle des oignons dits paysans ;
- Les ITK dits « paysans » s'appuient sur de nombreux principes AE (utilisation de matière organique, rotation et association culturale courantes, etc.). Ce constat limite l'enjeu d'une transition AE à l'échelle des systèmes de culture.

Valorisation de la biodiversité semencière

- 8 variétés de semences locales identifiées et valorisées (2 variétés de maïs, 2 variétés de sorgho, 2 variétés de niébé, 1 variété d'arachide et 1 variété de gombo);
- Expertise paysanne valorisée à travers des échanges de savoirs et de pratiques (autoformation).

Recherche action sur la commercialisation de produits maraîchers AE (points de vente spécifiques)

- Progression des ventes et valorisation accrue des produits agroécologiques par les ménages urbains à revenus intermédiaires;
- Reconnaissance de la qualité des produits agroécologiques par les consommateurs.

Contact: papa.seck@grdr.org Plus d'information: www.grdr.org/

Les leviers d'action pour répondre à la problématique

- Importance de **la sensibilisation** : pour les agriculteurs, en communiquant davantage sur ce qu'est l'agroécologie, une thématique souvent floue, et en montrant ses atouts pour l'avenir, pour les autorités locales et nationales pour avoir des discours cohérents (logique de plaidoyers).
- Nécessité de former les agriculteurs, et pas seulement des plus jeunes même si l'enjeu est important pour cette tranche de la population. Il s'agit aussi de former les politiques, les cadres, et le niveau institutionnel en général pour avoir des politiques qui font sens, mais aussi les formateurs eux-mêmes en les faisant participer à des échanges internationaux pour encourager le partage d'expériences.
- Dans cette logique de formation et de sensibilisation, le développement des fermes écoles pilotes est important pour pouvoir partager les bonnes pratiques ou la mise en place de réseau d'agriculteurs.
- Importance de la contribution du milieu universitaire: avec le développement de Masters en agroécologie par exemple, mais aussi importance de la recherche qui contribue à créer des connaissances autour de la thématique de l'agroécologie et du changement climatique.
- Accompagner la complémentarité et le développement de systèmes de production combinant agriculture et élevage.
- Développer des certifications, labellisations agroécologiques, notamment au travers de la certification SPG (Systèmes participatifs de garantie) qui a pour avantage d'être plus abordable que d'autres certifications, ce qui peut faciliter la commercialisation.

Retrouvez les témoignages de **Djariatou Oudei** et **Rosvelt Boliong Bilogo** et la restitution de l'atelier sur : www.youtube.com/c/Gescod

Les présentations des intervenants peuvent être envoyées sur demande.



TABLES RONDES



Photo © Gescod



Photo © Afdi Lorraine

TABLE RONDE : SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET AGROÉCOLOGIE

Intervenant.e.s:



Sophie Fonquernie, présidente d'Afdi nationale



Sandrine Dury, économiste du développement agricole, agro-alimentaire au Cirad



François Doligez, agroéconomiste et chargé du programme à l'Iram



Marc Gansore, représentant de la Confédération Paysanne au Burkina Faso



Thierry Desvaux, membre du groupe agroécologie Afdi

Contexte:

L'Afrique est confrontée à de nombreux défis : augmentation des températures, régimes pluviométriques erratiques et intensification des épisodes de sécheresse dans une région largement tributaire de l'agriculture pluviale et où les capacités d'adaptation sont restreintes. Cette situation, combinée à d'autres facteurs limitants, devrait augmenter le caractère imprévisible de la productivité agricole, la perte de biodiversité, l'insécurité alimentaire, ainsi que l'instabilité socio-économique et politique. Ces facteurs de risques se manifestent dans un contexte où 70 à 80 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, et où la pandémie COVID-19 menace de plonger des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire.



Table ronde animée par Damien Conaré, Secrétaire général Chaire Unesco Alimentations du monde

Photo © Gescod



Damien Conaré ouvre la table ronde en rappelant que,

Les thématiques de souveraineté alimentaire, développement territorial et agroécologie sont des thématiques transversales, partagées par tous les agriculteurs, notamment en Afrique. Ces sujets étant partagés par les agriculteurs, l'échange inter-paysans est donc primordial, car les paysans doivent pouvoir partager leurs expériences, trouver des solutions, et ce au Sud comme au Nord. En effet, les connaissances au Sud sur l'agroécologie sont tout à fait transposables au Nord, et il est nécessaire de capitaliser sur leurs expériences.

Sophie Fonquernie revient plus en détail sur les enjeux liés à l'agroécologie, qui sont nombreux selon elle.

Les techniques agroécologiques développées sont en perpétuelle évolution et peuvent apporter des réponses au changement climatique. Avec l'Afdi Bourgogne Franche Comté, et par l'accompagnement des producteurs de cacao au Cameroun, on remarque que les producteurs font parfois de l'agroécologie sans même s'en rendre compte : les pratiques ancestrales quant à l'agroforesterie par exemple n'ont pas été abandonnées malgré l'émergence de nouveaux modèles d'agriculture. Il est primordial non seulement de protéger ces techniques, mais aussi de les développer et les exporter, car elles sont à même de lutter contre le changement climatique, qui se manifeste à travers une baisse de production, des problèmes de sécheresses, des dérèglements... Echanger sur les pratiques au Nord et au Sud peut être générateur de créativité quant aux pratiques agroécologiques. On remarque que les paysans cherchent de plus en plus des solutions, mais que cette réflexion est encore au stade du tâtonnement. Au niveau commercial, il y a aussi une demande accrue de production sans produit de synthèse, et l'agroécologie peut répondre à cette demande des consommateurs de manger mieux. Au niveau économique enfin, valoriser les filières issues des pratiques agroécologiques permet d'aider les producteurs à obtenir de meilleurs revenus, et de faire des économies d'intrants.

Les enjeux sont donc multiples. De plus en plus de partenaires s'intéressant aux pratiques agroécologiques, il est important de les accompagner dans ce domaine.



Pourquoi l'agroécologie peut-elle être une réponse au changement climatique ?



Thierry Desvaux rappelle qu'avant tout,

Il faut noter que les techniques de l'agroécologie sont en perpétuelle évolution. Mais l'agroécologie permet de créer une harmonie entre production et nature, de respecter la biodiversité et de produire en prenant en compte les écosystèmes.

Les agriculteurs du Sud font face à des problèmes de baisse de production, de sécheresse, de sols infertiles, etc. à cause du changement climatique, et l'agroécologie permet de faire face à ces difficultés en favorisant la biodiversité et régénérant les sols par exemple. Pour ce faire, les actions agroécologiques sont multiples : Afdi recense 23 Organisations Paysannes qui mènent ce type d'action, parmi lesquelles des fermes-écoles, des formations techniques, des voyages d'étude, des recherches sur l'agroécologie, etc. Au Sud aussi, les enjeux sont importants dans la mesure où le changement climatique touche l'ensemble de la communauté internationale.

En parallèle, François Doligez rappelle que,

En Europe, nous faisons face à une demande accrue de la part des consommateurs à consommer des produits naturels et bio. A ce titre, l'agroécologie peut répondre à cette demande des consommateurs. Enfin, l'agroécologie permet de redonner du sens au métier de paysan en revenant au respect de la nature et en limitant la surproduction.





Sophie Fonquernie note enfin que,

L'agroécologie n'est pas seulement primordiale pour l'agriculture : par exemple, la santé des bois est nécessaire pour l'utilisation de matériaux de qualité, ce qui est soutenu par les pratiques agroécologiques qui respectent mieux les écosystèmes. De même, l'agroécologie est au centre des enjeux de santé : malbouffe, diabète, obésité, malnutrition... des produits de meilleure qualité peuvent contrer cela.

En quoi l'agroécologie est-elle un facteur de résilience et de développement territorial ?



Selon Sandrine Dury,

Si l'on reprend les 13 principes de l'agroécologie développés dans le rapport publié par les scientifiques du HLPE (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition) en 2019 sur l'agroécologie innovante et qu'on les croise avec les rapports scientifiques sur la résilience, on se rend compte des liens clairs existant entre les deux, et que la résilience est au cœur de l'agroécologie. Avant tout, la résilience, c'est la capacité à s'adapter ou à transformer face à des chocs. Pour faire face à ces chocs, l'agroécologie se base déjà sur une diversité des semences paysannes, des races d'animaux, etc. Cette diversité est essentielle, car si un problème apparaît avec une variété, l'ensemble des revenus est mis en danger s'il n'y a pas différentes variétés. D'un point de vue économique, cette diversité est donc bénéfique, car elle permet une diversification économique et donc une résistance accrue aux chocs.

En parallèle, la question de l'atténuation est bien sûr aussi centrale, afin d'éviter les chocs en eux-mêmes : il faut à ce titre cesser de polluer et de déstabiliser les marchés internationaux, réduire les intrants, respecter la santé des sols et des animaux...

Il est en outre nécessaire de se rapprocher des marchés entre producteurs et consommateurs et promouvoir les valeurs de justice sociale, de solidarité... cette dimension sociale, en plus de l'aspect technique et politique dans l'agroécologie, est aussi centrale.

François Doligez souligne cependant que,

Les pratiques et les critères de l'agroécologie étant encore flous, il est difficile de mettre en place des actions agroécologiques pour renforcer la résilience. Cela est d'autant plus compliqué que les pratiques peuvent différer en fonction des territoires, et que les discours politiques sont bien souvent contradictoires.





Marc Gansore rajoute que,

Les décideurs politiques doivent intérioriser le principe de l'agroécologie afin de pouvoir donner des orientations politiques dynamiques pour que la population agricole puisse se développer et ainsi augmenter la résilience.

Thierry Desvaux constate que,

Le prix des matières premières augmentant, il est nécessaire pour les agriculteurs, d'avoir des sols en bonne santé. Afdi propose d'ailleurs aux Organisations Paysannes un outil de construction de la résilience « les agricultures familiales face au changement climatique », développé par AGRICORD. Cet outil permet, avec les Organisations Paysannes, d'évaluer les risques liés au changement climatique, puis de former une réflexion afin de trouver des leviers d'action, pour ensuite construire des plaidoyers à destination des politiques climat étatiques.



Quels sont les freins à la mise en place de pratiques agroécologiques ?



François Doligez explique que,

Il existe plusieurs freins à la mise en place de pratiques agroécologiques. En premier lieu, la difficulté à trouver une définition commune à l'agroécologie et ses critères opérationnels empêche d'avoir une démarche construite et claire à la mise en place de pratiques agroécologiques : améliorer la production, réduire les intrants, avoir des produits de meilleurs qualité... En tout cas, il n'en reste pas moins que l'objectif est de préserver l'environnement, même si tous ne sont pas d'accord sur la meilleure manière de le faire.

A ce titre, Sandrine Duruy rappelle que,

La recherche qui travaille sur les questions liées à l'agroécologie est importante. Les budgets alloués à la recherche doivent donc être augmentés. L'accompagnement et la formation sont aussi un point central pour pallier ces difficultés de compréhension. Il faut en effet former les paysans à ces pratiques afin de leur donner les clés d'une transition réussie. Au niveau financier, les montants accordés par les financeurs à des projets agroécologiques sont très bas, et l'accès au financement est souvent trop complexe, ce qui empêche les agriculteurs de déposer des demandes de subvention. Cela ne permet pas aux agriculteurs d'atteindre des revenus dignes, ce qui est un grave problème.





Marc Gansore souligne,

Les grandes difficultés d'approvisionnement de certains intrants comme le compost par exemple mais aussi de matériel et d'outils pourraient aider à mettre en place les pratiques agroécologiques. De même, l'accès au foncier pour une partie de la société, et notamment les femmes, est encore trop difficile, avec des groupes qui monopolisent les terres.

Il faut enfin prendre en compte un facteur psychologique central : il est parfois difficile de changer les pratiques bien ancrées, et il faut faire un gros travail de sensibilisation auprès des agriculteurs réticents pour leur montrer les bienfaits de l'agroécologie. Il est donc nécessaire d'accompagner les acteurs dans les processus de transition.

Au niveau politique, il existe un manque de reconnaissance réel des décideurs politiques, ce qui empêche notamment d'avoir des politiques en faveur aux pratiques agroécologiques.

Comment augmenter la visibilité du mouvement agroécologique, notamment auprès des décideurs politiques ?



Selon François Doligez,

L'un des moyens d'augmenter la visibilité des produits issus de l'agroécologie est de passer par des systèmes de marché avec labellisations et certifications, ce qui permet de vérifier la qualité des produits. Valoriser ces produits et pratiques permet en outre d'expliquer pourquoi ces produits sont plus chers que d'autres. Les institutions publiques sont centrales dans ces thématiques, elles peuvent aider à la reconversion avec des financements, des politiques, ou la mise en place de projets. Des nouvelles alliances politiques seraient donc bénéfiques pour la mise en place de pratiques agroécologiques. Il faut aussi renforcer les compétences des formateurs pour offrir des meilleures formations aux producteurs et aux acteurs de l'agroécologie.

Les institutions publiques doivent accompagner la transition par le financement et apporter des aides aux paysans qui ont des pratiques agroécologiques. Par exemple cela peut passer par des financements dans l'agroforesterie dans les pâturages, cultures de café par exemple. Mais, en parallèle, les politiques publiques doivent cesser d'encourager la concurrence avec des produits de qualité inférieure, avec des prix très bas, sans règle commerciale pour protéger cette qualité.

Au niveau international, François Doligez et Sandrine Duruy expliquent que,

Il existe aussi des structures qui visent à accompagner les agriculteurs dans leur démarche de croissance. C'est par exemple le cas de NAMA, la National Agri-Marketing Association, vise à aider les professionnels de l'agro-industrie à se développer à travers des formations, bourses, et conseils.







Au niveau territorial, François Doligez explique que,

Les paysans doivent travailler, en lien avec les pouvoirs publics, avec les consommateurs locaux, les cantines scolaires, etc. dans des circuits courts. Cela permet d'échanger sur une échelle locale avec les différents acteurs, mais aussi de permettre une convergence des luttes avec les consommateurs qui veulent mieux manger.

Créer des Organisations Paysannes permet en outre d'avoir plus de poids au niveau local et national, de mieux se faire entendre et d'échanger sur des solutions.

Marc Gansore pense que,

Il peut être intéressant de développer des niches de marché, faire de la contractualisation des produits au niveau international pour ouvrir la consommation des produits locaux. On constate que, au Sud, les questions de santé humaine sont de plus en plus importantes, et par conséquent les consommateurs se questionnent sur ce qu'ils consomment. Mais ces questionnements ne sont pas assez promus auprès de la population. A ce titre, les politiques doivent prendre conscience que l'accompagnement de la mise en marché des produits agroécologiques est central pour promouvoir ces produits et leurs bienfaits au niveau de la santé. Communiquer et sensibiliser sur cette thématique est donc nécessaire. En parallèle, il faut faire la contractualisation des produits, expliquer pourquoi les prix de certains produits locaux seront plus chers.



Comment valoriser les produits issus de l'agroécologie ?

Sandrine Dury, François Doligez, Marc Gansonre et Thierry Desvaux listent plusieurs outils permettant de valoriser les produits issus de l'agroécologie :

- Développement du commerce équitable et des labels de développement durable, projets comme celui de Zéro Déforestation Importée. Des projets de lois français forceraient les importateurs à prouver que les produits qu'ils importent ne sont pas issus de la déforestation. (Thierry Desvaux et Sandrine Duruy)
- Mise en place de Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs.
 Ces partenariats constituent un outil pour maintenir et développer une agriculture paysanne et biologique et construire localement la souveraineté alimentaire pour tous. (Thierry Desvaux)
- Renforcement des Paiements pour Services Environnementaux, ce qui incite à la transition des systèmes de culture. En effet, les paiements pour services environnementaux (PSE) en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes. (Thierry Desvaux)
- Développement des Systèmes Participatifs de Garantie. Cet outil permet d'opérer une vérification on entre pairs en s'assurant que l'on répond au cahier des charges sans avoir à dépendre d'une structure extérieure. Les SPG sont des systèmes d'assurance-qualité ancrés localement. (Thierry Desvaux et Sandrine Duruy)
- Mise en place de lois comme la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale au Sénégal. Cette loi de 2004 constitue le cadre de développement de l'agriculture sénégalaise pour les 20 prochaines années et dont l'objectif est d'asseoir le développement rural sur une exploitation agricole familiale à moderniser, tout en promouvant l'entrepreunariat agricole. (Marc Gansonre)
- L'achat de crédit carbone aurait pu être une solution. Il s'agit d'un mécanisme de compensation lorsqu'un pays émet plus que ses quotas autorisés, mais qui est en train de disparaitre car on a remarqué trop d'abus et que le dispositif est trop compliqué à suivre et tracer. En France, le dispositif a du mal à se développer car le climat n'est pas propice : il n'y a pas assez de chaleur et d'humidité. Les pays d'Afrique, au contraire, bénéficient de beaucoup de biomasse et peuvent donc stocker du carbone, il faut donc les accompagner pour qu'ils puissent avoir accès à ces crédits carbone. (Thierry Desvaux et Sandrine Duruy)



selon François Doligez,

Du côté de la souveraineté alimentaire, une piste pourrait être de développer la notion de préférence communautaire, à travers la PAC notamment, en protégeant les frontières face aux produits importés. Mais il existe toujours des obstacles pour contrer certains produits dont la production ne respecte pas l'environnement. Par exemple, taxer la déforestation importée est toujours bloquée par l'OMC, ce qui rend sa mise en place difficile en Europe.

Marc Gansore confirme que,

Pour les pays du Sud, protéger leurs frontières face à l'invasion des produits importés est extrêmement complexe sans l'intervention des politiques pour stimuler la production interne.





Sandrine Dury note que,

On parle peu des régulations internationales, par exemple l'OMC est la grande absente des dialogues par rapport au commerce international, ce qui freine la mise en place de politiques internationales. Cela peut s'expliquer par le dysfonctionnement du système multilatéral, mais aussi la pression des grosses entreprises puissantes qui fonctionnent bien et ne voient pas d'intérêt à participer aux échanges internationaux. Cependant que si l'Europe met en œuvre sa PAC, ainsi que des lois comme celle sur la déforestation importée, elle sera probablement attaquée par les Etats-Unis : dans ce contexte-là, l'OMC sera alors sûrement forcée d'intervenir.



Marc Gansore remarque que,

Concernant les outils numériques, les pays du Sud doivent faire face à des carences en termes de technologie, avec notamment un réseau défaillant et un manque d'appareils. Ce dont les producteurs ont besoin ne sont pas des machines pour remplacer les travailleurs, mais plutôt des outils informatiques, car cela leur permettrait de faciliter leur travail et de se développer : accès aux informations en temps réel, possibilité de communiquer avec des acteurs éloignés, plus grande facilité à opérer un suivi, etc.

Pour conclure

Les systèmes alimentaires représentent le point de convergence de ces nombreux défis, et se transforment rapidement. L'agroécologie apparaît comme une réponse viable pour relever les défis et une alternative crédible à l'agriculture industrielle. En favorisant la diversité végétale et animale, et en stimulant les synergies entre différentes plantes et espèces, les systèmes de production agroécologiques ont la capacité de maximiser la résilience des agroécosystèmes, tout en préservant les ressources naturelles du milieu et en atténuant les effets du changement climatique.

TABLE RONDE: JEUNE ET AGRICULTEUR, UNE ÉQUATION POSSIBLE?

Intervenants:



Pierre Girard chargé de recherche au Cirad



Afantchawo Koudasse. président du Collège des et du ROPPA



Daniel Gillet. directeur de la Fédération des Maisons Jeunes de la CTOP Familiales rurales du Grand Est



Anne Panel, directrice de Fert



François-Etienne Mercier. Vice-président des Jeunes Agriculteurs France

Contexte:

Avec 40% de la population active, l'agriculture familiale est de très loin le premier employeur de la planète. Sera-t-elle capable d'absorber une majorité des 330 millions jeunes Africains et des 500 millions de jeunes Asiatiques qui vont arriver sur le marché du travail d'ici 2025 ? L'enjeu est donc considérable, notamment en Afrique. L'agriculture familiale est plus intensive en main d'œuvre, les 2/3 des agriculteurs familiaux travaillent encore à la main. Elle apparaît comme un secteur capable de relever le défi de l'absorption de l'afflux massif des jeunes sur le marché du travail. Mais ce métier est aujourd'hui un des métiers les moins désirables pour les jeunes. Paysan peut-il être un métier d'avenir ? Que proposer aux jeunes ?



Table ronde animée par Damien Conaré, Secrétaire général Chaire Unesco Alimentations du monde



Introduction faite par Pierre Girard,

L'équation jeune et agriculteur doit être replacée dans le cadre des transitions démo-économiques en Afrique subsaharienne. La question n'est pas de savoir s'il existe des jeunes en agriculture, mais plutôt comment les soutenir, comment rendre les emplois attractifs, comment les aider à accéder au foncier, et ce dans le contexte des politiques publiques actuelles sur l'emploi et l'agriculture qui font parfois défaut.

Cette région du monde fait face à un accroissement démographique sans précédent (1.4 Mds d'habitants d'ici 2060). Cette croissance interroge la capacité des économies africaines à générer suffisamment d'activité pour ces jeunes qui vont arriver sur le marché du travail. Depuis quelques décennies, il y a eu un processus d'urbanisation en Afrique subsaharienne, mais sans un processus d'industrialisation des économies en parallèle. Les économies sont donc toujours très dépendantes des exportations, et plus de 60% de la population active travaille dans l'agriculture familiale et le secteur agroalimentaire, et est pluriactive. Le secteur agricole doit donc se recomposer pour supporter les jeunes qui vont arriver dans le monde du travail.



Trois leviers principaux pour rendre les emplois attractifs et décents :

- La rémunération du travail : l'enjeu de la distribution de la valeur générée est central, car les jeunes accepteront de s'installer s'ils sont suffisamment rémunérés. Les jeunes travailleurs familiaux vont souvent préférer travailler chez des gros exploitants car ils seront mieux rémunérés. On remarque que les chefs d'exploitation dans le cadre de l'agriculture familiale commencent eux aussi à rémunérer leurs enfants afin qu'ils continuent à travailler sur ces terres. A ce titre, l'enjeu de la structuration des filières est primordial, car cela permettra de mieux valoriser les produits sur les marchés, et donc d'atteindre de meilleurs revenus.
- La pénibilité du travail : les jeunes auront plus envie de travailler dans le secteur agricole si les conditions de travail sont moins pénibles. Cela pose la question de l'introduction de la mécanisation dans les exploitations agricoles. Paradoxalement, si toute la chaîne de production est mécanisée, cela n'aidera pas les jeunes à trouver du travail car ils seront remplacés par les machines, il faut donc trouver le bon équilibre.
- · La satisfaction au travail : la question du sens donné au travail agricole, en lien avec des aspirations chez les jeunes qui changent, est-elle aussi à prendre en compte. En effet, on pourrait penser que les jeunes, aspirant à mieux, se détourneraient de l'agriculture, mais cela n'est pas totalement vrai. Les jeunes étant de plus en plus pluriactifs, il faut prendre en compte cette nouvelle réalité.



Pierre Girard continu son introduction,

Une agriculture familiale accessible aux jeunes... l'enjeu du foncier : la disponibilité des terres cultivables est très variable selon les pays. Face au nombre de nouveaux actifs, certains pays n'auront pas de terre disponible à leur proposer. En parallèle, il existe une grande concurrence, avec des inégalités d'accès au foncier : les femmes et les jeunes sont évidemment les plus touchés. 10% des propriétaires des terres représentent environ 50% de la valeur totale des terres, il y a donc un effet d'accaparement du foncier. En plus de ce phénomène, même si l'obtention des droits d'usage via de la location par exemple est possible, les jeunes restent exclus des droits d'administration de ces terres, et donc du pouvoir foncier.

Les politiques publiques... de l'individu aux structures : sur les dix dernières années, la thématique de l'emploi est revenue au cœur des politiques. Mais l'agriculture n'est pas assez prise en compte dans cette thématique. Pierre Girard souligne qu'il y a des narratifs dominants, avec une conception des jeunes qui sont mal formés, et qui devraient améliorer leur employabilité : c'est le mythe du self-made man/woman. Cela permet aux politiques publiques de se désengager de la question. Il est pourtant nécessaire d'agir sur les structures d'exploitation, et les politiques publiques doivent accompagner la recomposition de l'agriculture familiale et renforcer l'accès au foncier pour les jeunes.

Sous quelles conditions l'agriculture peut-elle absorber les jeunes qui vont arriver dans le monde du travail ?



Anne Panel confirme que,

Le nombre de jeunes qui va entrer dans le monde du travail dans les prochaines années est énorme. Les jeunes vont devoir transformer leurs exploitations pour préserver les sols, en passant notamment par l'agroécologie. La difficulté sera de produire plus, mais de manière consciente et résiliente. Pour cela, il est nécessaire de revenir aux fondamentaux de l'agriculture, et de réapprendre le métier.

Pour Daniel Gillet,

Rendre l'agriculture attravante est une problématique qui existe au Nord comme au Sud. Comment mobiliser les gens sur le territoire en accord avec leurs aspirations? Il est avant tout important de montrer et vulgariser les réussites, mieux communiquer sur les métiers, valoriser l'image de l'agriculteur. Un travail de fond est à ce titre primordial, car le métier d'agriculteur est dévalorisé. Beaucoup de jeunes, qui ne viennent pas du secteur agricole, se tournent vers ces métiers : il est important de les former et capitaliser sur des expériences réussies. Former une communauté d'échange est central, et cela est d'autant plus approprié à notre époque grâce à la révolution numérique qui permet d'échanger rapidement avec des acteurs éloignés.



Comment rendre le secteur plus attractif?



Selon François-Etienne Mercier,

Le métier d'agriculteur plaît, malgré la dévalorisation. Pour attirer des personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole, il faut communiquer sur le métier et les pratiques pour le rendre attractif. Le manque de communication dans le passé, qui a pour effet une image négative du métier d'agriculteur est regrettable. Les campagnes de communication françaises « les entrepreneurs du vivant » ont par exemple été bénéfiques : messages modernes simples, clairs, informatifs... En plus de cela, il faut se tourner vers les parents : ces derniers doivent pouvoir expliquer à leurs enfants que le métier d'agriculteur est louable. À noter que, même s'il s'agit d'un métier pénible, cela peut être contrebalancé par une rémunération suffisante, ce qui pourrait attirer encore plus de jeunes qui ne sont pas issus du milieu de l'agriculture. En France à titre indicatif, environ 30% de personnes qui s'installent avec les aides à l'installation ne sont pas issues du monde agricole.

Concernant l'attractivité du métier, **Afantchawo Koudasse** confirme que,

Réduire la pénibilité du travail est primordial pour rendre le métier attrayant. De plus, développer des outils, comme les connexions internet et le numérique pour ne pas souffrir de l'éloignement par rapport à la ville, permettrait aussi d'attirer les jeunes. Une aide de la part de l'Etat ou des bailleurs pour les agriculteurs et ceux qui aspirent à s'installer doit aussi être renforcée car cela permettrait au secteur de se sentir accompagné.





Anne Panel rajoute que,

L'aspect social est aussi central dans l'attractivité du métier pour les jeunes. Il faut en effet montrer que les jeunes agriculteurs peuvent aussi avoir une vie sociale et familiale en parallèle de leur métier.



Pour Pierre Girard,

Le contexte territorial (agriculture dynamique, marchés développés...) joue énormément sur l'attractivité auprès des jeunes. Il faut en outre appuyer la variété des métiers existants : salarié agricole, chef d'exploitation... les statuts sont variés. Enfin, sur la mécanisation, moderniser l'agriculture doit pouvoir diminuer la pénibilité. La mécanisation peut par ailleurs se faire de manière groupée, localement.



Photo © Afdi Lorraine

Comment faciliter l'accès au foncier ?



Afantchawo Koudasse explique son action au Togo,

Des séances de vulgarisation du nouveau code foncier ont été mises en place pour que les jeunes puissent comprendre comment fonctionne l'accès à la terre. En parallèle, il faut faire des plaidoyers auprès des autorités pour éviter que quelques exploitants n'accaparent les terres. A ce titre, le code foncier édicte que ceux qui n'utilisent pas des terres doivent les céder à d'autres qui souhaitent la travailler.

En France, François-Etienne Mercier souligne que,

Les agriculteurs qui ont les moyens ont tendance à s'approprier des terres et réussissent parfois à détourner la réglementation. A ce titre, des tentatives de lois sur le foncier qui limitent la transmission de foncier pour les sociétés ont vu le jour, mais il reste encore beaucoup de travail. Le problème n'est donc pas seulement les groupes étrangers qui achètent les terres, mais les agriculteurs en France eux-mêmes.





Pour Daniel Gillet.

Les exploitations agricoles doivent accueillir les jeunes travailleurs et qu'il faut leur apprendre à être entrepreneurs, dans le milieu agricole mais pas seulement, pour leur permettre de vivre en milieu rural. Il rappelle que les compétences acquises dans ce secteur sont multiples et les opportunités nombreuses.

Comment plaidoyer pour l'installation des jeunes agriculteurs, notamment auprès des décideurs politiques ?



Afantchawo Koudasse note que,

Il faut former les acteurs du monde agricole pour qu'ils puissent échanger avec les décideurs politiques et défendre leurs propositions. Une piste intéressante serait aussi la mise en place d'un cadre de discussion entre les Etats et les Organisations Politiques afin d'échanger sur les enjeux autour de l'agriculture. En outre, le gouvernement doit promouvoir l'agriculture familiale durable.

Selon Anne Panel,

L'enjeu de la formation est en effet central, pour que les jeunes soient en mesure de travailler, se responsabiliser, et faire entendre leurs demandes. D'ailleurs les jeunes font souvent partie ou créent des organisations diverses, ce qui sous-entend une volonté forte de se faire entendre et d'échanger sur des thématiques.





François-Etienne Mercier ajoute que,

Mon rôle est de former les jeunes agriculteurs pour qu'ils deviennent des responsables syndicaux capables de porter la voix des agriculteurs auprès des politiques. En outre, la priorité se trouve au niveau des aides à l'installation, ces dernières ayant été transférées aux régions, des problématiques vont sans aucun doute apparaître face à un accompagnement régional qui sera différent. A ce titre, les agriculteurs souffrent encore trop des changements de politiques et de réglementation en fonction des élections ; il y a donc un manque de visibilité pour les jeunes.



Daniel Gillet ajoute que,

J'ai l'opportunité de travailler avec les différents conseils (régional, départemental), et que cela est bénéfique pour porter les demandes des agriculteurs aux décideurs politiques.

Concernant l'attractivité des autres domaines, et notamment de la mobilité dans la ville, **Pierre Girard** note que,

Il peut y avoir une concurrence avec d'autres activités, comme l'orpaillage par exemple. Les filières djihadistes, avec des salaires attractifs, sont aussi un réel problème dans certaines zones. Cependant, les migrations sont le plus souvent circulaires, avec des jeunes qui bougent en fonction des périodes creuses mais reviennent à l'exploitation familiale à d'autres périodes.





Pour Daniel Gillet,

J'invite aussi les jeunes à être mobiles dans d'autres régions, voire à l'étranger (Allemagne, Luxembourg) car cela permet de développer leur capacité d'adaptation et leurs compétences, et ces jeunes ont toujours l'opportunité de revenir. Il faut cependant rendre les territoires attractifs (services, tourisme, éducation) pour donner envie à ces jeunes de revenir.

Pour conclure

Il apparaît nécessaire de réinvestir dans le rural pour réduire les différences croissantes entre villes et campagnes. L'enjeu de l'emploi ne peut être relevé que par la seule agriculture. Le secteur de l'agrofourniture, de la transformation agroalimentaire, de la distribution, de la restauration est stratégique. Il constitue un immense vivier d'emplois, plus désirables notamment pour les femmes, tant en milieu rural qu'en ville. Il peut contribuer à faire de l'agriculture familiale un secteur d'avenir, innovant, moderne, connecté au reste du monde.

Photo © Gescod





Gérard Ruelle vice-président de Gescod

Il est plus que jamais nécessaire de se faire confiance entre nous face à la situation internationale catastrophique, au sentiment d'impuissance, et aux relations tendues entre grandes puissances, de faire confiance à la jeunesse, et de se souvenir qu'il n'y a pas de petites actions. Il faut donc continuer le travail.



Alain Herbinet président de l'Afdi Grand Est

66 Ce séminaire les et temps d'échanges successifs ont été l'occasion de nourrir la discussion sur les thématiques de l'agroécologie, de l'engagement des jeunes, et les perspectives en agriculture. Quatre termes semblent ressortir de ces échanges : conquérir. construire. coopérer, confiance: la confiance est indispensable pour pouvoir se projeter lorsqu'on est jeune, et il faut se sentir investit dans sa fonction. Pour ce faire, des politiques publiques doivent soutenir les agriculteurs.

Nord-Sud, Jeunes-Anciens... la transmission générationnelle doit être valorisée, et il est primordial de construire et d'échanger ensemble. Le métier d'agriculteur doit être un métier choisi, autour duquel on doit trouver des solutions de manière collective en mettant fin à l'isolement.

Photo © Gescod



REMERCIEMENTS

Gescod et Afdi Grand Est remercient le Conseil départemental de Meurthe et Moselle pour son accueil et la mise à disposition de ses services techniques pour l'organisation de ce séminaire.

Nous remercions également Monsieur Dominique Potier pour sa disponibilité et son intervention ainsi que la Région Grand Est pour son soutien.

Un grand merci aux intervenants des tables rondes et des ateliers dont les interventions ont favorablement capté l'attention de l'auditoire. Ces échanges, de par leur diversité, ont largement contribué au succès de ces deux journées. Les discussions ont été riches d'enseignement, nul doute qu'elles pourront alimenter nos réflexions sur nos projets de coopération respectifs.

Enfin merci aux salariés Gescod, Afdi et aux administrateurs qui se sont mobilisés pour animer, restituer et rédiger ces différents temps d'échanges.







Photos © Gescod







www.gescod.org

Capitalisation - atelier «Les agricultures familiales, une solution pour une alimentation durable »

Coordination:

Jennifer Milon Laura Grandmougin Marc François Alain Herbinet

Animation-rédaction :

Laura Grandmougin
Janelle Charlier
François Jenny
Jennifer Milon
Alain Herbinet
Gena Rota
Flora Schmidlin
Marc François
Cassandra Lesage
Audrey Vicenzi

Siège Strasbourg 17, rue de Boston 67000 Strasbourg 03 88 45 59 89 gescod@gescod.org Antenne de Châlons-en-Champagne 30, Chaussée du Port 51000 Châlons-en-Champagne 03 26 21 44 86 chalons-en-champagne@gescod.org Antenne de Nancy
48, esplanade Jacques-Baudot
54035 Nancy Cedex
03 83 94 58 63
nancy@gescod.org